

**RAPPORT DE  
DEVELOPPEMENT  
DURABLE**



2023

*Le fruit de notre engagement*



COMPAGNIE  
FRUITIERE



# Sommaire

p. 5  
Édito

p. 6  
La Compagnie  
Fruitière  
en bref

p. 8  
Les enjeux  
de la filière

p. 10  
La RSE  
au sein de la  
Compagnie  
Fruitière

p. 12  
Gouvernance  
et organisation  
de la RSE

p. 14  
Notre chaîne  
de valeur

p. 16  
Rétrospective  
2023

p. 18  
Le fruit  
des femmes  
et des hommes

p. 26  
Le fruit  
de la terre

p. 38  
Le fruit des  
communautés

p. 44  
Les annexes



**LE FRUIT DE NOTRE ENGAGEMENT** CONTRIBUE À L'ATTEINTE  
DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES



# Édito

## En 2023, quels sont les principaux enjeux de la Compagnie Fruitière ? Comment l'entreprise y répond-elle ?

### • Le changement climatique

La résilience de nos systèmes de production au changement climatique et au dérèglement des systèmes biologiques est également une réalité.

### • Les droits de l'Homme

La Compagnie Fruitière a lancé une démarche d'évaluation des pratiques RSE de ses fournisseurs à travers un partenariat avec Ecovadis. Cette approche lui permet d'avoir une meilleure connaissance des conditions de travail au sein de sa chaîne de valeur.

### • Le coût de revient

La filière banane subit des pressions de diverses origines (inflation, instabilité politique, catastrophes naturelles, Covid, fermeture de frontières, maladies et ravageurs...), qui peuvent aggraver les déséquilibres de l'offre par rapport à la demande, entraînant une explosion du coût de revient du fait d'une augmentation importante du coût des intrants agricoles, dont les engrais, les cartons, les plastiques et l'énergie. Les effets perturbateurs des crises se sont étendus au fret maritime.

### • Les pratiques agricoles durables

La filière doit également répondre aux enjeux environnementaux en vue d'une réduction de l'utilisation des intrants de synthèse.

## Quelles sont les réussites de l'année 2023 dont vous êtes plus particulièrement fier ?

La Compagnie Fruitière a renforcé, en 2023, ses ambitions en matière de réduction d'usage de pesticides, d'herbicides et d'engrais, mais également au travers du lancement d'un important chantier de réduction de son empreinte carbone, notamment via l'initiative mondiale Science Based Targets portée entre autres par le WWF. Cette initiative propose des trajectoires de décarbonation sectorielles alignées avec des préconisations scientifiques et sur l'Accord de Paris visant à limiter le réchauffement climatique en dessous de 1.5°C.

Toujours en 2023, la Compagnie Fruitière a rejoint l'Initiative Française pour une Banane Durable (IFBD). Cette initiative traite tous les aspects de la durabilité et aborde les conditions économiques du déploiement des transitions environnementale et sociale. Le CIRAD, Max Havelaar France et Banana Link en assurent la coordination aux côtés de l'Association interprofessionnelle de la banane (AIB).



**Jérôme FABRE**

Président exécutif

# La Compagnie Fruitière

*en bref*

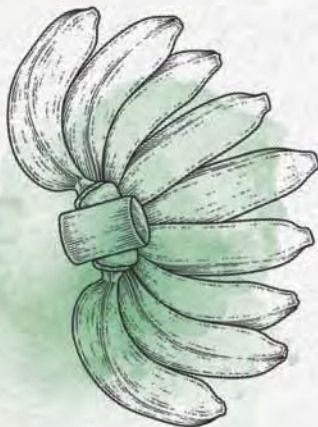
**La Compagnie Fruitière est un groupe fondé en 1938 à Marseille, leader en Europe de la distribution de fruits et premier producteur d'Afrique.**

La Compagnie Fruitière est spécialisée dans la production, le transport et la distribution de fruits et légumes. En 2023, elle produit, transporte, fait mûrir et met en marché près de 900 000 tonnes de fruits et légumes dont environ 775 000 tonnes de bananes, en Europe et dans le monde entier. La maîtrise intégrée de l'ensemble de la filière, de la production à la distribution, lui confère une efficacité opérationnelle unique, ainsi que la maîtrise de la qualité des produits qu'elle distribue. Au total, 66 % des fruits commercialisés par la Compagnie Fruitière sont issus de ses propres plantations.

**1<sup>er</sup> producteur  
de fruits  
d'Afrique**

**935,5 M€  
de chiffre  
d'affaires**

**23 425  
collaborateurs**



## 5 métiers

### PRODUCTION

**593 272 tonnes**  
de fruits et légumes  
produites par les filiales  
du groupe dont  
**561 276 tonnes**  
de bananes

### IMPORTATION

**278 261 tonnes**  
de fruits et légumes  
importées

### MÛRISSAGE

**22 mûrisseries**  
dans **8 pays européens**

**42 987 tonnes**  
de fruits en prestation  
de mûrissement

### TRANSPORT

**9 navires**  
à disposition des producteurs  
et des importateurs

**2 lignes maritimes**  
entre l'Afrique et l'Europe

**+**  
**des activités portuaires  
et un réseau de transitaires,**  
d'agents maritimes  
et de manutentionnaires  
spécialisés dans les fruits  
et légumes

### DISTRIBUTION

**899 539 tonnes**  
de fruits et légumes  
distribuées globalement dont  
**774 998 tonnes**  
de bananes





















**4 filiales majeures  
de production  
en Afrique**

**PHP** (Cameroun)  
**SCB** (Côte d'Ivoire)  
**GEL/GOL** (Ghana)  
**GDS** (Sénégal)

**87,7%**  
de l'effectif du groupe

**82 098 tonnes**  
de fruits et légumes  
distribuées en Afrique

**dont 72 995 tonnes**  
de bananes

<b>ÉQUATEUR</b> 	<b>GABON</b> 	<b>OUGANDA</b>  
<b>CAMEROUN</b>    	<b>GHANA</b>  	<b>CÔTE D'IVOIRE</b>    
<b>SÉNÉGAL</b>    	<b>MAROC</b> 	<b>COSTA RICA</b>  

<b>FRANCE</b>   	<b>PORTUGAL</b> 	<b>ITALIE</b>  
<b>ALLEMAGNE</b> 	<b>ROYAUME-UNI</b>  	<b>ESPAGNE</b>  
<b>SUISSE</b> 	<b>HONGRIE</b> 	<b>ROUMANIE</b> 
<b>PAYS-BAS</b> 	<b>BELGIQUE</b> 	



Production

Logistique

Commerce

Services

Partenariat avec des producteurs locaux

Une entreprise intégrée dans l'ensemble de la filière pour une meilleure maîtrise de la chaîne de valeur

**Producteur majeur de bananes certifiées**  
Fairtrade Max Havelaar  
47 422 tonnes en 2023

# Les enjeux de la filière

## au carrefour d'un développement plus durable

### Durabilité environnementale des systèmes de production

Le développement de la filière bananes depuis des décennies a souvent généré une perte de biodiversité et une pression sanitaire qui conduit à une utilisation importante d'intrants qui peuvent être nocifs pour l'homme et l'environnement.

À cela s'ajoutent des coûts bas imposés qui induisent une importante pénurie de ressources, et peu d'occasions de réaliser les investissements agricoles nécessaires pour être résilient face au changement climatique et investir dans des pratiques agro-écologiques. Le changement climatique constitue également une grande menace pour la production de bananes. À ce rythme, les producteurs de bananes seront confrontés à des températures extrêmes de plus en plus fréquentes et à des conditions météorologiques de plus en plus imprévisibles.

(Source : Fairtrade Max Havelaar France)

### Transition agro-écologique & agriculture biologique

- Les défis posés à l'agriculture et au secteur alimentaire en général sont immenses : nourrir une population mondiale avoisinant 10 milliards d'individus en 2050 ; adapter les pratiques au réchauffement climatique avec une planète à +1,5°C et participer à la réduction de la pauvreté. Soutenir la transition agro-écologique constitue donc une urgence et une priorité mobilisant décideurs publics, secteur privé et acteurs de la société civile.
- La transition agro-écologique nécessite une redéfinition des modèles de production et un changement profond des pratiques sur l'ensemble des chaînes de valeurs. L'investissement dans la R&D est primordial pour accompagner ces changements.

(Source : IECD)

### Sécurité alimentaire des pays producteurs & structuration des filières

- L'année 2022 a été marquée par des phénomènes climatiques critiques, des tensions géopolitiques fortes sur l'ensemble du globe et la guerre en Ukraine dont les effets ont des retombées directes sur le continent africain : hausse du prix des matières premières et des intrants. Cette inflation impose aux acteurs d'innover pour répondre à ces nouvelles problématiques : l'agro-industrie peut jouer un rôle important en apportant de nouvelles solutions répondant aux enjeux de la transition.
- Comme nombre de productions, la filière banane a subi de plein fouet les conséquences de l'instabilité en Europe de l'Est, tout cela dans un contexte de timide reprise post-Covid. On observe ainsi un déséquilibre de l'offre par rapport à la demande : explosion du coût des intrants, dont les engrais, cartons, plastiques et énergie, fret maritime encore très perturbé, accidents climatiques dans une tendance de dérèglement global.

(Source : CIRAD)







### Traçabilité & qualité des produits

La filière banane subit, comme d'autres filières de production agricole à des fins alimentaires, les pressions de diverses origines. Les consommateurs souhaitent une alimentation saine et de qualité, les organismes certificateurs imposent des normes allant vers plus de durabilité environnementale mais aussi sociale, l'Union Européenne dicte ses exigences en termes, par exemple, de résidus sur les produits d'importation en adéquation avec ses différentes stratégies « Green deal », « Farm to Fork », ou encore les futures « Clauses miroir ».

(Source : CIRAD)

### Égalité femmes-hommes

Les femmes représentent en moyenne 43% de la main-d'œuvre agricole dans les pays en voie de développement. Dans le secteur de la banane, ces dernières sont davantage représentées dans la production nationale et régionale, tandis que les hommes ont tendance à être plus présents dans le marché international d'exportation. L'égalité femmes-hommes reste donc un sujet important, notamment au regard des possibilités d'emploi des femmes, de leur autonomisation et des écarts de rémunération, mais également en matière de santé, de sécurité, de violence et de harcèlement.

(Source : Forum Mondial de la Banane)

### Répartition de la valeur & responsabilités partagées dans la filière

En 2021, le prix à l'importation des bananes est descendu à son plus bas niveau depuis dix ans. Les producteurs de bananes sont de plus en plus contraints d'accepter des prix qui ne couvrent même pas le coût de production. L'augmentation du coût de la vie et de la production, depuis de nombreuses années, aggrave encore un peu plus cette situation.

Ce prix est remonté en 2022 en réponse à une pénurie de fruits sur le marché bananier européen (mauvaises conditions climatiques), la hausse des coûts de production et la dévaluation de l'euro face au dollar, sans pour autant rimer avec la couverture des coûts de production.

En 2023 les conséquences du manque d'investissement dû à un manque de ressources, combiné au changement climatique et à une pression foncière importante ont fortement impacté les rendements, en particulier pour le bio.

L'année 2024 s'annonce tout aussi difficile en termes de sécurisation des rendements. Soumis à un marché hautement compétitif qui génère une pression sur le prix tout au long de la chaîne, c'est sur les producteurs que se répercute massivement la pression des prix de la banane. D'où la grande pertinence des mécanismes équitables.

(Source : Fairtrade Max Havelaar France)

### Dialogue social

La négociation collective permanente avec les syndicats de travailleurs indépendants pour des salaires et des bénéfices sociaux vitaux pour tous, et la création de cadres nationaux sectoriels (accords de branche); la mise en place de systèmes de travail sûrs à travers des évaluations participatives (entreprises et représentants des salarié.e.s) des risques qui mènent à des contrôles adéquats et qui vont dans le sens de la transition agro-écologique; une meilleure équité de genre à tous les niveaux des entreprises. Le principal levier d'action des entreprises est l'investissement permanent (humain et financier), avec des partenaires de la filière, dans cette transition vers un secteur durable dans tous ces domaines.

(Source : Banana Link)

# La RSE

## au sein de la Compagnie Fruitière

**En 2023, la Compagnie Fruitière poursuit la mise en œuvre de sa démarche responsable, gage de la pérennité de ses activités. Dans l'ensemble des pays où elle opère, la Compagnie Fruitière a mis en place une politique volontaire, qui intègre le respect des droits humains, des travailleurs et de l'environnement.**

Cette démarche s'est structurée d'année en année pour devenir une véritable stratégie au service du développement de l'entreprise et du bien-être des femmes et des hommes qui l'accompagnent. Cette stratégie a été construite à partir d'une analyse découlant de 40 enjeux de développement durable pertinents pour le groupe. Le niveau d'importance de ces enjeux a été évalué dans le cadre d'une consultation de 23 parties prenantes internes et externes, stratégiques pour le développement de la Compagnie Fruitière.

## en quelques dates

- 1994 ● Construction de l'hôpital Saint-Jean de Malte au Cameroun.
- 2000-01 ● Premières certifications, notamment le système de management environnemental **ISO 14001**.
- 2004 ● Adhésion à la plateforme Sedex.
- 2010 ● Adhésion au Forum Mondial de la Banane.
- 2011-12 ● **Déclaration de politique de responsabilité sociétale** commune à toutes les filiales de production.  
● Publication d'un rapport annuel RSE pour ces sociétés.
- 2012 ● Création du Fonds de dotation Compagnie Fruitière.
- 2012-13 ● Premières certifications en **commerce équitable et en agriculture biologique**.
- 2015 ● Construction de l'hôpital Saint Jean-Baptiste en Côte d'Ivoire.
- 2016-17 ● **Charte de responsabilité sociétale** pour toutes les sociétés du groupe.  
● Publication du **premier rapport Développement Durable groupe**.  
● Définition d'une stratégie RSE commune à tous les métiers du groupe.
- 2021 ● **Intégration du rapport de vigilance** au rapport développement durable 2020.
- 2022 ● **Renouvellement pour 3 ans** du partenariat avec WWF France.  
● Signature d'un **accord cadre avec Banana Link et l'UITA** portant sur le renforcement de compétences des organisations syndicales.
- 2023 ● **Partenariat avec Ecovadis** pour la maîtrise des risques ESG dans la chaîne d'approvisionnement de la Compagnie Fruitière.

# UNE STRATÉGIE REPOSANT SUR 3 PILIERS ET 15 ENGAGEMENTS DONT LE SOCLE DE BASE

1

## Le fruit des femmes et des hommes

### PROMOUVOIR des conditions de travail exemplaires tout au long de la chaîne de valeur

- Promouvoir le respect des droits de l'Homme
- Améliorer les conditions de travail
- Développer les compétences et les parcours professionnels des collaborateurs
- Promouvoir la diversité et prévenir les discriminations
- Mettre en place une politique d'approvisionnement responsable
- Être vigilant quant aux conditions de travail de tiers intervenant sur nos sites

2

## Le fruit de la terre

### FAVORISER une agriculture durable et des activités à moindre impact environnemental

- Poursuivre la mise en œuvre de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement
- Promouvoir la diversification des cultures
- Intégrer la dimension énergétique et climatique sur et autour des sites de production
- Maîtriser l'énergie et son impact sur le climat dans la logistique
- Maîtriser l'énergie et son impact sur le climat dans les mûrisseries
- Pratiquer un marketing responsable

3

## Le fruit des communautés

### S'ANCRER positivement dans les territoires d'implantation

- Renforcer la participation au développement du tissu économique local
- Poursuivre les actions d'amélioration des conditions de vie des communautés locales

## Socle de base : gouvernance et dialogue avec les parties prenantes

### GOVERNANCE

> 1 service RSE groupe  
rattaché au Secrétaire général  
et au Président exécutif.

> 1 communauté de responsables RSE  
rattachés à la Direction Générale de chaque filiale  
de production majeure et responsables de la mise  
en œuvre des 15 engagements sur le terrain.

> 1 groupe de travail « Vigilance »  
constitué de représentants de différents  
services du siège.

### DIALOGUE

Dans une démarche d'amélioration continue, la Compagnie Fruitière a établi un cadre de concertation régulier avec ses parties prenantes et mène une politique active de dialogue, tant en interne avec ses collaborateurs et ses partenaires sociaux, qu'en externe avec les clients, les fournisseurs, des ONG, des institutions publiques en France et à l'étranger.

# Gouvernance et organisation de la RSE

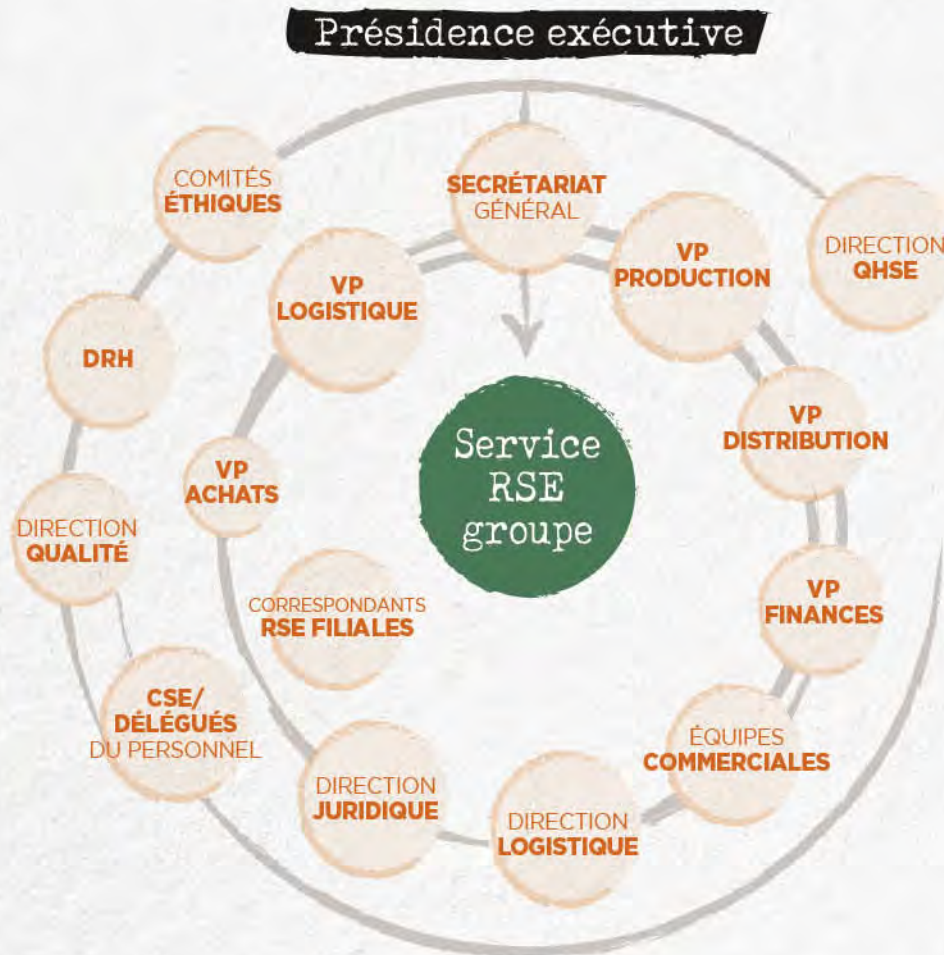
**La stratégie RSE de la Compagnie Fruitière est pilotée et coordonnée par une équipe de responsables RSE rattachés au Secrétaire général et au Président exécutif.**

Cette équipe s'appuie sur une dizaine de référents RSE présents au sein des principales filiales de production, eux-mêmes rattachés à la Direction générale de ces sociétés. Les référents RSE sont responsables de la diffusion de la stratégie RSE et du déploiement des plans d'action définis sur leurs périmètres respectifs. Un cadre mensuel d'échanges et de partage de bonnes pratiques a été institué pour faciliter la coordination entre le siège et les filiales. Dans la mesure du possible, ces différentes équipes se réunissent physiquement chaque année à l'occasion d'un séminaire RSE.

## LE RAPPORT RSE 2023

Le présent rapport est le 8<sup>e</sup> rapport RSE de la Compagnie Fruitière et couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023. Bien que la démarche RSE concerne toutes les filiales, le périmètre de reporting comprend toutes les sociétés, pour lesquelles la participation financière de la Compagnie Fruitière est supérieure ou égale à 50%.

Les indicateurs présentés dans ce rapport ont été sélectionnés en fonction de leur pertinence au regard des enjeux liés à l'activité de la Compagnie Fruitière et des spécificités de ses métiers. Certains indicateurs sont ainsi propres à des activités en particulier, telles que la production ou la logistique.



# Dialoguer et communiquer

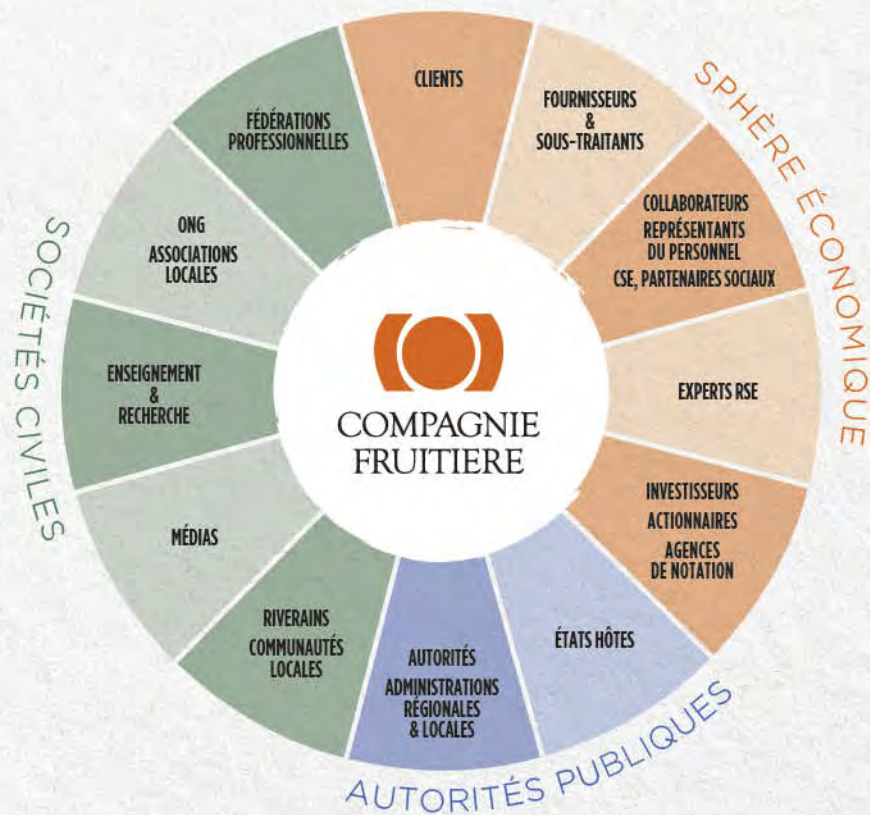
## sur la démarche RSE

Dans une optique d'amélioration continue, la Compagnie Fruitière enrichit sa démarche en associant les parties prenantes qui sont de véritables soutiens techniques et opérationnels et qui constituent une source d'informations permanente sur une variété de sujets.



### Cartographie

des parties prenantes majeures  
de la Compagnie Fruitière



# Notre RSE

Levier de création de valeur



Production & importation

La Compagnie Fruitière est le 1<sup>er</sup> producteur de bananes d'Afrique.



Transport

L'entreprise maîtrise les enjeux liés au transport et travaille à réduire l'impact climatique de sa logistique.



Distribution

La Compagnie Fruitière distribue les fruits et légumes provenant de ses plantations et de ses partenaires producteurs, garantissant la qualité, la traçabilité et les conditions de production.

## Valeurs

### financières

- **935,5 M€** de chiffre d'affaires

### économiques

- **1<sup>er</sup> producteur** de bananes d'Afrique
- **Leader** dans la distribution de fruits sur le marché européen

### intellectuelles

Partenariats avec :

- Le CIRAD pour l'innovation agricole durable et l'amélioration des conditions de vie des communautés,
- Le WWF France pour l'accélération des chantiers de protection de l'environnement et la préservation de la biodiversité,
- Banana Link et l'UITA pour le renforcement du dialogue social et l'amélioration des conditions de travail,
- Fairtrade Max Havelaar pour la promotion du commerce équitable.

## Ressources

### financières

- **Actionnariat stable**
- Chiffre d'affaires : 935,5 M€
- Masse salariale : 161 M€

### économiques

- Maîtrise intégrée de la chaîne de valeur
- **593 272 t.** de fruits et légumes produites
- **899 539 t.** de fruits et légumes distribuées

### intellectuelles

- Déploiement d'un système informatisé de production agricole pour une meilleure traçabilité des bananiers (SIPA)

## humaines

- **+ 5,8 % de salariés en CDI**
- **+ 3,1 %** de femmes cadres et cadres dirigeants
- **1 %** de collaborateurs en situation de handicap
- **100 %** des salariés avec une couverture santé complète
- Dialogue social permanent au profit de l'ensemble des collaborateurs

## relationnelles

- **Partenariat avec le WWF France** pour accélérer les chantiers de durabilité environnementale
- **Partenariat avec l'IECD** pour soutenir la création d'entreprises agroalimentaires locales
- **Accord cadre avec Banana Link et l'UITA** pour renforcer le dialogue social et améliorer les conditions de travail sur les sites de production
- **6,6 M€** consacrés à la mise en œuvre d'actions RSE au sein des 4 filiales majeures de production : en Côte d'Ivoire, au Cameroun, au Ghana et au Sénégal

## environnementales

- **12,7%** de surfaces de bananes en bio
- **Empreinte carbone complète** réalisée sur l'année 2020 et en 2023 et engagement pour une trajectoire de réduction SBTi à l'horizon 2030.



Le réseau de mûrissage de la Compagnie Fruitière est le plus étendu en Europe, avec une priorité sur la réduction de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre.



La Compagnie Fruitière promeut une consommation plus durable de ses produits en valorisant les pratiques responsables de ses filiales de production et de ses partenaires.

## humaines

- **23 425** collaborateurs dont 93,9% en Afrique
- Présence dans **20 pays**
- **4** centres de formation internes

## relationnelles

- **Des relations long terme** avec les fournisseurs
- De nombreux partenariats durables pour le progrès de la filière (WWF France, CIRAD, Banana Link, Ecovadis, Forum mondial de la banane, IECD, GIZ...)
- **Un Fonds de dotation** œuvrant pour un accès à une alimentation durable pour l'homme et la planète

## environnementales

- **12 700 ha** de surfaces cultivées dont 10 830 ha pour la banane conventionnelle
- **58 800 t. de bananes produites et labellisées Agriculture Biologique**
- **1 369 ha** cultivés en agriculture biologique

# Rétrospective 2023

## Quelques faits marquants

### P.H.P

PLANTATIONS DU HAUT PENJA

#### CAMEROUN

Acquisition de nouveaux véhicules de transport du personnel.

Nomination de 2 femmes supplémentaires à des postes de direction au sein de la PHP.

Poursuite des séances de sensibilisation des collaborateurs sur les politiques sociales de la PHP, notamment la politique sur la promotion de la diversité et la prévention des discriminations.



GOLDEN EXOTICS LIMITED (GEL)  
GOLDEN ORGANICS LIMITED (GOL)

#### GHANA

Célébration du 20<sup>e</sup> anniversaire de Golden Exotics Ltd.

Participation de 2 094 collaborateurs à un programme de formation à la gestion financière, en partenariat avec la GIZ\*.

*\* Société allemande pour la coopération internationale*



#### CÔTE D'IVOIRE

Organisation d'une journée de promotion de l'excellence scolaire.

Organisation de séances de sensibilisation au développement durable (caravanes RSE) sur les différents sites de la SCB.

Assistance technique de petits planteurs d'ananas de Bonoua et exportation sous la marque SCB.

Développement d'unités de production de compost.

Accompagnement de 57 villages dans la mise en œuvre du tri à la source.

Lancement du Plan « Logement 2040 », habitations pour les collaborateurs en plantation en vue d'améliorer leurs conditions de vie.



#### SÉNÉGAL

Organisation des Journées annuelles de l'Excellence.

Dons de fournitures scolaires auprès de 14 écoles élémentaires des villages situés autour des plantations de GDS.





## FRANCE

Soutien à l'initiative Nature Impact, pilotée par le WWF, au bénéfice de la biodiversité et du climat.

Obtention d'un contrat de concession pour la gestion du port de Port-Vendres.

Partenariat avec Ecovadis pour l'évaluation de la démarche RSE des fournisseurs de la Compagnie Fruitière.

Soutien financier et matériel au Prix TRANSFORM de l'entrepreneur agroalimentaire au Cameroun, piloté par l'IECD.

Organisation de sessions de formation RSE au bénéfice de producteurs de litchis de Madagascar.

Obtention d'une médaille d'argent suite à l'évaluation Écovadis de la Compagnie Fruitière Import en France.



1. Social

**LE FRUIT  
DES FEMMES  
ET DES HOMMES**



←  
Promouvoir  
des conditions  
de travail  
exemplaires  
tout au long  
de la chaîne  
de valeur

# 4 ENGAGEMENTS MAJEURS\*

Employant 23 425 collaborateurs dans le monde, dont près de 95 % en Afrique, dans des contextes socio-économiques très variés,

la Compagnie Fruitière s'est fixée comme ambition fondamentale de promouvoir des conditions de travail exemplaires, d'assurer le bien-être et de favoriser l'épanouissement de ses collaborateurs tout au long de sa chaîne de valeur.



## 1. PROMOUVOIR LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME

### DIALOGUE SOCIAL

Part des doléances exprimées au cours de l'année ayant fait l'objet d'un traitement

	2021	2022	2023	2025
<b>PHP</b> (Cameroun)	78,2 %	81,3 %	93,4 % →	100 %
<b>SCB</b> (Côte d'Ivoire)	100 %	100 %	100 % →	100 %
<b>GEL/GOL</b> (Ghana)	100 %	100 %	100 % →	100 %
<b>GDS</b> (Sénégal)	100 %	100 %	100 % →	100 %

## 2. AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

### SANTÉ & SECURITÉ AU TRAVAIL

Taux de fréquence des accidents de travail

	2021	2022	2023	2025
<b>PHP</b> (Cameroun)	2,2 %	4,3 %	4,8 % →	2 %
<b>SCB</b> (Côte d'Ivoire)	9,9 %	9,7 %	8,8 % →	8 %
<b>GEL/GOL</b> (Ghana)	5,2 %	13,7 %	21,5 % →	10 %
<b>GDS</b> (Sénégal)	3,8 %	5,6 %	5 % →	3 %

\* Les données présentées concernent les 4 filiales majeures de production en Afrique, qui emploient près de 88 % de l'effectif global de la Compagnie Fruitière.

\*\* Les objectifs fixés pour 2025 ayant été atteints en 2022, une nouvelle trajectoire a été définie.

## 3. DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES ET LES PARCOURS PROFESSIONNELS DES COLLABORATEURS

### FORMATION

Part des travailleurs formés

	2021	2022	2023	2025
<b>PHP</b> (Cameroun)	35,5 %	60,3 %	33,5 % →	80 %
<b>SCB</b> (Côte d'Ivoire)	94 %	86,9 %	99,8 % →	100 %
<b>GEL/GOL</b> (Ghana)	84,4 %	86,1 %	82,4 % →	90 %
<b>GDS</b> (Sénégal)	43,9 %	100 %	59 % →	100 %

## 4. PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ ET PRÉVENIR LES DISCRIMINATIONS

### ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

Part des femmes

	2021	2022	2023	2025
<b>PHP</b> (Cameroun)	15,1 %	15,4 %	14,8 % →	16 %
<b>SCB</b> (Côte d'Ivoire)	17,2 %	20,3 %	19,4 % →	23 %
<b>GEL/GOL</b> (Ghana)	11,9 %	11,8 %	12 % →	12 %
<b>GDS</b> (Sénégal)	39,5 %	32,9 %	30,5 % →	38 %

Part des cadres féminins

	2021	2022	2023	2025	NOUVEAU**
<b>PHP</b> (Cameroun)	10,6 %	14 %	13 % →	12 %	15 %
<b>SCB</b> (Côte d'Ivoire)	18,7 %	19,4 %	20,6 % →	22 %	
<b>GEL/GOL</b> (Ghana)	11,8 %	13,5 %	13,5 % →	12 %	16,2 %
<b>GDS</b> (Sénégal)	6,2 %	6,7 %	15,4 % →	8 %	

# LES RESSOURCES HUMAINES

## AU SEIN DE LA COMPAGNIE FRUITIÈRE

Zoom

### RÉPARTITION DE L'EFFECTIF GLOBAL

au 31/12/2023

**+ 1,7%**

23 425 collaborateurs  
vs 23 044 en 2022

**- 2,7%**

4 118 femmes salariées  
vs 4 234 en 2022

**+ 6%**

18 793 collaborateurs en CDI  
vs 17 733 en 2022

Turnover<sup>1</sup> : **11%**  
vs 8% en 2022

1,5% Europe  
hors France

1,6% France

Absentéisme<sup>2</sup> : **1,7%**  
vs 3,3% en 2022

93,9% Afrique

3% Amérique  
Latine

#### Par métier

Commerce 2,7%  
Holding et Services 1,2%  
Logistique 2,5%

93,6%  
Production

#### Par type de contrat

19,8%

CDD<sup>3</sup>

80,2%

CDI<sup>4</sup>

#### Par genre

17,6%

femmes

82,4%

hommes

1. Taux de rotation de l'emploi au cours de l'année N (CDI).

2. Part des jours d'absence des salariés entre le 01/01 et le 31/12 (pour les motifs suivants : maladies, accidents du travail et de trajet, maladies professionnelles, congés sans solde, absences autorisées (payées ou non payées), absences non autorisées) divisé par le nombre de jours théoriques travaillés dans l'année.

3. Effectif par tête, contrat direct avec l'entreprise (CDD, contrats pro/apprentissage, journaliers ou saisonniers sous contrat direct).

4. Effectif par tête, contrat direct avec l'entreprise (CDI sous contrat direct).

## 1. PROMOUVOIR LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME

Partout où elle est implantée, la Compagnie Fruitière veille au respect des réglementations locales et internationales en matière de droits humains et d'emploi. Elle est engagée dans une démarche d'amélioration continue des conditions de travail et du bien-être des femmes et des hommes qui l'accompagnent, autant au sein de ses propres sociétés qu'auprès de ses partenaires et sous-traitants.

La Compagnie Fruitière participe activement aux échanges sur le revenu décent (Living wage) avec l'ensemble des parties prenantes intéressées. Elle s'attache également à contribuer à l'amélioration des conditions de vie des collaborateurs et des communautés.

### Veiller au respect des Droits de l'Homme

en particulier des normes internationales et standards éthiques :

- Conventions fondamentales de l'OIT
- Code de conduite ETI (Ethical Trading Initiative)
- Norme de responsabilité sociétale ISO 26000
- Principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les Droits de l'Homme, et notamment :
  - » l'interdiction du travail des enfants ;
  - » l'interdiction du travail forcé ou obligatoire ;
  - » la prévention de toute forme de discrimination raciale, ethnique ou sexuelle ;
  - » le respect du droit de négociation collective ;
  - » le droit du travail ;
  - » la protection de l'environnement ;
  - » la lutte contre la corruption et le trafic d'influence ;
  - » le devoir de vigilance.

**Les filiales de production de la Compagnie Fruitière s'engagent à ne pas employer de salariés âgés de moins de 18 ans quel que soit l'âge d'accès à l'emploi fixé par la réglementation locale.**



Chauffeurs de camions de la PHP

### Des engagements volontaires et structurants

#### Depuis 2012

- Déclaration de Responsabilité Sociale et Environnementale pour les sociétés africaines de production de la Compagnie Fruitière.

#### Depuis 2016

- Charte de Responsabilité Sociale et Environnementale, applicable à l'ensemble des filiales de la Compagnie Fruitière.
- Définition d'une stratégie RSE applicable à toutes les filiales.

#### Depuis 2018

- Définition de plans d'action social par société de production.

## 2. AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Toute personne travaillant pour ou avec la Compagnie Fruitière a droit à un environnement de travail qui lui assure santé, sécurité et bien-être au travail, notamment au travers d'actions de sensibilisation et de prévention.

### Des partenariats durables et fertiles

#### BananaLink

**Banana Link** est une coopérative à but non lucratif basée au Royaume-Uni qui œuvre pour un commerce équitable et durable, en particulier dans les secteurs de la banane et de l'ananas. La Compagnie Fruitière s'est associée à Banana Link dans le cadre de projets et de programmes visant à renforcer la santé et la sécurité des travailleurs, à promouvoir l'égalité femmes-hommes et à favoriser le dialogue social au sein de l'industrie de la banane.



#### Forum Mondial de la Banane

Depuis sa création en 2009, le Forum Mondial de la Banane (FMB), dont la Compagnie Fruitière est membre actif, offre un espace multipartite de dialogue, de collaboration et d'actions entre les principales parties prenantes de la chaîne d'approvisionnement mondiale de la banane. Le FMB met en place divers projets pour une industrie de la banane plus durable, concernant notamment l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, la santé et la sécurité au travail, les questions de rémunérations décentes et de la répartition de la valeur ou encore l'égalité femmes/hommes.

### Offrir un cadre de travail décent

- Octroi de salaires et d'avantages sociaux supérieurs aux minima sectoriels.
- Amélioration de la qualité de vie, notamment : accès au logement ou encore mise en place de systèmes de transports collectifs jusqu'aux lieux de travail.

### Veiller à la santé et à la sécurité des collaborateurs

#### Santé globale

- Services de santé et de protection sociale pour les collaborateurs et leurs familles. L'ensemble des salariés de la Compagnie Fruitière bénéficie d'une couverture santé complète et sont suivis au travers de visites médicales régulières, en particulier pour les opérateurs phytosanitaires des sociétés de production.

#### Prévention des risques et pénibilité

- Formalisation d'une politique de santé et de sécurité au travail.

#### 3 principes fondamentaux :

- » la responsabilisation, notamment par la formation et la sensibilisation ;
- » le travail de façon sécuritaire ;
- » le travail en équipe.

Aucun collaborateur ne peut intégrer l'entreprise sans avoir été formé à la sécurité dans le cadre de ses activités.

### Évolution du nombre des accidents de travail avec arrêt

(supérieur ou égal à 24H)

2021	2022	2023	
266	394	430	↑ 9,1 %

### Évolution du taux de fréquence des accidents de travail

2021	2022	2023	
6,1	8,6	5,2	▼ 39,2 %

Rapport entre le nombre total d'accidents de travail avec arrêt et le nombre d'heures d'exposition au risque, multiplié par 1 000 000.

### Évolution du taux de gravité des accidents de travail

2021	2022	2023	
0,08	0,12	0,21	↑ 75 %

Rapport entre le nombre de jours d'arrêts suite à des accidents du travail au cours de l'année N et le nombre d'heures d'exposition au risque au cours de l'année N, multiplié par 1 000.

## Favoriser le dialogue social

- Respect du droit de ses collaborateurs de se former ou de rejoindre toute institution représentative du personnel de leur choix (syndicats ou représentants du personnel) et de s'organiser pour participer à des négociations collectives.
- Respect du rôle et des responsabilités des partenaires sociaux, et négociation systématique des questions d'intérêt collectif.
- Les accords conclus au sein des filiales de production concernent aussi bien les salariés permanents que les salariés temporaires, y compris les saisonniers employés sur les sites.

### Près de 100%\*

#### du personnel représenté

par au moins une institution représentative du personnel (délégué du personnel, CE, CSE, représentant des travailleurs ou syndical, CHSCT...)

### Une collaboration structurante avec l'UITA

L'UITA\* organise régulièrement des actions de renforcement des capacités des représentants syndicaux dans les filiales de production en Afrique. Ce partenariat a contribué à structurer durablement le dialogue social au sein de ces filiales.

\* Union Internationale des Travailleurs de l'Agricole

### Renforcer le dialogue social : les plateformes syndicales

Au Cameroun et en Côte d'Ivoire, les différents syndicats sont organisés en plateformes syndicales pour permettre une mutualisation de toutes les forces sociales et une meilleure structuration du dialogue au sein des filiales. Ces plateformes sont des structures factières fédératrices dotées d'une Charte qui édicte leurs principes et règles de fonctionnement et précise les différents organes qui les composent.

## Zoom

### LE PROGRAMME BOHESI

#### renforcer la sécurité des travailleurs de la banane

Depuis 2014, la Compagnie Fruitière participe au programme BOHESI (Banana Occupational Health and Safety), visant la sensibilisation et la formation à la santé et à la sécurité des travailleurs de la banane, en partenariat avec IDH (gouvernement hollandais), l'UITA (fédération de syndicats de travailleurs) et Banana Link (ONG de plaidoyer) et s'inscrivant dans le cadre des activités d'une commission du Forum Mondial de la Banane.

Cette initiative met en outre l'accent sur l'égalité femmes-hommes avec l'élaboration de lignes directrices sur l'emploi sain et sûr des femmes dans l'industrie bananière.

Ce programme est déployé au Ghana depuis 2018, au Cameroun depuis 2021 et en Équateur depuis 2015



Tenue d'une réunion syndicale



La qualité de dialogue avec les équipes au siège de la Compagnie Fruitière, le soutien à la participation des syndicats et des organisations de petits producteurs dans les discussions sur l'avenir de la filière, ainsi que l'expérience très positive lors des formations des représentants des travailleurs et des travailleuses en Côte d'Ivoire, sont autant d'éléments de notre partenariat qui nous encouragent à considérer la Compagnie Fruitière comme un acteur clé de la transformation humaine et écologique de ce secteur.



Alistair SMITH

Coordinateur international  
Banana Link (ONG)

### 3. DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES

La Compagnie Fruitière place le développement des compétences et des parcours professionnels de ses collaborateurs au cœur de sa politique sociale, quel que soit leur niveau hiérarchique, leur métier ou leur localisation géographique.

#### 3 axes de management

##### Culture de la performance

Pour les métiers de la production, le groupe a formalisé dès 2016 un Programme d'Amélioration de la Performance Managériale (APM) dont l'objectif est de structurer les processus de formation et de développement des compétences des managers, avec une évaluation des compétences et un plan triennal de développement.

##### Développement humain

Des centres de formation dédiés aux métiers de la banane ont été installés dès leur création sur chacun des sites de production, ouverts aux salariés non-cadres autant qu'aux opérateurs nationaux souhaitant se réorienter vers d'autres fonctions.

##### Politique de la porte ouverte

Le manager fait preuve d'ouverture, d'écoute et d'anticipation.

#### Durée moyenne (en Heures) des formations par salarié

2021	2022	2023	
8,4	8,3	14,5	↗ +75,2 %

#### Nombre de salariés formés

2021	2022	2023	
13 189 58%	15 493 79,9%	14 472 68,4 %	↘ - 6,6 %

### 4. PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ ET PRÉVENIR LES DISCRIMINATIONS

Essentiellement composée d'effectifs masculins (81,6%), la Compagnie Fruitière s'engage à favoriser l'emploi des femmes et s'assure de leur fournir un environnement de travail sûr et sain. La Compagnie Fruitière applique notamment une politique de tolérance zéro contre toute forme de discrimination et de violences.

#### Effectifs féminins au sein du groupe

2021	2022	2023	
18,4 % 4 168	18,4 % 4 234	17,6 % 4 118	↘ - 2,7 %

#### Effectifs féminins cadres

2021	2022	2023	
23,7 % 123	22,6 % 127	23,4 % 131	↗ + 3,1 %

#### Effectifs féminins en CDI

2021	2022	2023	
15,9 % 2159	16 % 2841	17,5 % 3290	↗ + 15,8 %

#### Emploi des personnes en situation de handicap

2021	2022	2023	
0,2 % 49	0,2 % 58	1 % 228	↗ + 356 %



Campagne de sensibilisation sur les droits de la femme (Ghana)



## 5. ÊTRE VIGILANT QUANT AUX CONDITIONS DE TRAVAIL DES TIERS INTERVENANT SUR NOS SITES

Dans le cadre de sa démarche d'achats responsables, la Compagnie Fruitière déploie des mesures pour s'assurer du respect des Droits de l'Homme par ses fournisseurs, sous-traitants et prestataires. Des séances de sensibilisation sont régulièrement effectuées pour favoriser la diffusion de bonnes pratiques au sein de la chaîne d'approvisionnement.

- Les filiales exigent que leurs prestataires s'engagent, à la signature d'un contrat de travail avec leurs salariés et à ne pas employer de salariés âgés de moins de 18 ans.
- Des contrôles documentaires sont effectués pour s'assurer que les prestataires respectent la réglementation en matière d'emploi et notamment la prise en charge des cotisations sociales de leurs salariés intervenant au sein de l'entreprise.
- Des audits sont régulièrement menés sur le terrain par les équipes RSE et QHSE auprès des fournisseurs de fruits.

### Part des fournisseurs tiers ayant été informés de la politique RSE de la Compagnie Fruitière

	2021	2022	2023	2025
<b>PHP</b> (Cameroun)	100 %	94,9 %	99 % →	100 %
<b>SCB</b> (Côte d'Ivoire)	100 %	100 %	100 % →	100 %
<b>GEL/GOL</b> (Ghana)	100 %	100 %	100 % →	100 %
<b>GDS</b> (Sénégal)	20 %	8 %	5,9 % →	100 %

## 6. METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

La Compagnie Fruitière s'approvisionne en fruits et légumes en majorité auprès de ses propres plantations mais aussi auprès de producteurs partenaires. La Compagnie Fruitière renforce sa démarche d'achats responsables en adoptant une clause RSE dans ses contrats commerciaux, avec l'objectif de couvrir l'ensemble des fournisseurs majeurs du groupe.

### À l'échelle de la Compagnie Fruitière

#### Depuis 2016

#### 1 clause RSE pour tous les fournisseurs

- Garantir le respect des Droits de l'Homme et la conformité avec la politique sociale de la Compagnie Fruitière.

### Au niveau des filiales

#### Depuis 2019

#### 1 plan d'action Achats responsables

- Validation d'un certain nombre d'indicateurs, exemple : nombre de fournisseurs ayant eu connaissance de la politique RSE du groupe.
- Validation d'objectifs visant à augmenter progressivement la part de fournisseurs dont la démarche éthique est évaluée.

#### Garantir la traçabilité et la qualité des produits

Afin de garantir le respect du cahier des charges de culture ainsi que la sécurité, l'hygiène et la bonne gestion des risques, des plans de suivi spécifiques sont fréquemment effectués auprès des fournisseurs, en particulier sur la question des traitements : des analyses de résidus phytosanitaires sont par exemple menées sur des échantillons par des laboratoires indépendants.

### Part des fournisseurs tiers évalués sur leur démarche RSE

	2021	2022	2023	2025
<b>PHP</b> (Cameroun)	59 %	78 %	90 % →	100 %
<b>SCB</b> (Côte d'Ivoire)	0,3 %	0,4 %	0,9 % →	100 %
<b>GEL/GOL</b> (Ghana)	100 %	100 %	100 % →	100 %
<b>GDS</b> (Sénégal)	1,3 %	1 %	29,7 % →	100 %



## 2. Environnement

# LE FRUIT DE LA TERRE



*Favoriser  
une agriculture  
durable  
et des activités  
à moindre impact  
environnemental*



# 3 ENGAGEMENTS MAJEURS

**La Compagnie Fruitière a la particularité d'être non seulement producteur de ses propres fruits sur deux continents mais aussi importateur de ceux de producteurs tiers.**

Cela lui donne une double responsabilité : celle d'améliorer ses pratiques agricoles mais également de minimiser l'impact environnemental et climatique de ses activités de production, de transport maritime, de mûrissage et de distribution des fruits vers ses clients.

## 1. POURSUIVRE

la mise en œuvre de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement via notamment le développement de l'agriculture biologique et de pratiques agro-écologiques.

### DOSES ACTIVES D'ENGRAIS DE SYNTHÈSE

Quantités moyennes par hectare (Kg/Ha) en bananes conventionnelles

	2021	2022	2023
PHP/SCB/GEL	894	828	811

### DOSES ACTIVES DE PESTICIDES

Quantités totales utilisées en bananes conventionnelles sur la surface agricole utile moyenne (en Kg de matière active par hectare et par an)

	2021	2022	2023
PHP/SCB/GEL	42,2	35	26,4

## 2. MAÎTRISER

l'énergie et l'impact sur le climat > dans la logistique.

### ÉMISSIONS DE GES

de l'activité transport maritime interne ↘ -3 % (Milliers de tonnes de CO<sub>2</sub>)

	2021	2022	2023	2025
AEL	315,5	317,9	308	→ 294

## 3. MAÎTRISER

l'énergie et l'impact sur le climat dans les mûrisseries.

### PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE MOYENNE

des 22 mûrisseries du groupe (KWH d'électricité consommée par colis de bananes mûries)

	2021	2022	2023	2025
	1,44	1,28	1,32	→ 1



# AMÉLIORER NOS PRATIQUES AGRICOLES

Consciente des impacts de ses activités de production sur l'environnement et sur la santé humaine, la Compagnie Fruitière a défini des plans de progrès de ses pratiques agricoles adaptés à chaque contexte agro-climatique, notamment la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires et fertilisants de synthèse, ainsi que le développement d'une agriculture biologique et de pratiques agro-écologiques.

## 1. RÉDUIRE L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Source majeure de risques et d'impacts potentiels sur la santé et sur le milieu naturel, les quantités de matières actives utilisées (pesticides et fertilisants) sont suivies dans toutes les plantations. Grâce à la politique exigeante menée depuis plusieurs années, les consommations moyennes de pesticides ont baissé de 25 % en 2023 par rapport à 2022. Le groupe souhaite poursuivre ses efforts de réduction en se fixant des objectifs ambitieux et réaliste pour l'avenir.

**- 25 %**

de produits de traitement utilisés  
en 2023 par rapport à 2022

### Une approche partenariale

La Compagnie Fruitière s'appuie sur ses équipes d'experts internes mais également sur des ressources externes provenant d'organisations spécialisés comme celles du WWF France ou d'instituts de recherches tels que l'INRAE, le CNRS ou le Cirad qui mènent des expérimentations dans les plantations du groupe dans le cadre de contrats de recherche pluriannuels.



Traitement agricole de précision par drone (Côte d'Ivoire)

## Le parasitisme chez le bananier



### **Le charançon**

Ce coléoptère est l'un des principaux ravageurs du bananier. Ses larves se nourrissent du bulbe du bananier pouvant conduire à la chute de la plante et à des pertes drastiques de rendement. Ses dégâts sont particulièrement importants au Cameroun et en Côte d'Ivoire.

### **La cercosporiose**

Autre fléau de la culture du bananier, la cercosporiose est une maladie fongique qui s'attaque aux feuilles du bananier. Elle est causée par un champignon qui provoque des nécroses et un mûrissement précoce des fruits.

## Des méthodes de contrôle alternatives

### Développement de jachères assainissantes avec recours à des plantes de service

Des couverts végétaux mis en place afin de contrôler le développement des plantes adventices favorables au maintien des nématodes parasites du bananier. Plus de 1 000 hectares ont ainsi été mis « au repos » au cours de l'année 2023.

### Développement de nouvelles pratiques agro-écologiques comme les pièges à phéromones pour lutter contre les charançons

La géolocalisation des pièges par flashage permet d'identifier précocement les foyers, de visualiser la progression des populations et ainsi d'adapter le dispositif de piégeage.

### Déclenchement des traitements en fonction de seuils monitorés

Des suivis très précis des niveaux d'infestation par la cercosporiose définis conjointement avec le Cirad permettent de suivre les dynamiques de parasitisme et de prendre des décisions raisonnées en matière de traitement.

### Mise en place de plantes de service sous bananeraie pour leurs apports multiples au milieu

En Côte d'Ivoire, une collection de plantes de services a été constituée méthodiquement dans l'objectif d'offrir des solutions à chaque zone en fonction des services attendus et des contraintes de ces zones. Différents tests d'implantation ont été menés à la SCB, deux variétés principales ont été retenues pour un déploiement à grande échelle et une autre variété à la PHP.

### Utilisation de produits alternatifs

Contre la cercosporiose, le recours à l'huile minérale, autorisée en agriculture biologique, doit permettre de réduire significativement les quantités de matières actives épanchées. Plusieurs autres produits de bio-contrôle sont régulièrement à l'étude pour réduire et supprimer dès que possible le recours aux fongicides.

### Déploiement de technologies pour l'agriculture de précision

Après une période de test concluante, le déploiement de drones pour le traitement aérien des plantations est en cours sur plusieurs plantations. Ces drones agricoles permettent de traiter avec une extrême précision sans dérive ni risque pour la santé des populations avoisinantes. Le déclenchement du traitement peut se faire en journée ou la nuit, sans personne sur le site et dans les meilleures conditions météorologiques et sonores.

## DOSES ACTIVES DE PESTICIDES

Quantités totales appliquées entre le 01/01 et 31/12 par hectare cultivé (en Kg/ha)

	2021	2022	2023
Herbicides	3,4	3,6	2,5
Fongicides	35,9	28,5	22
Insecticides	0,2	0,1	0,04
Nématicides	2,7	2,4	1,6

## DOSES ACTIVES D'ENGRAIS DE SYNTHÈSE

Quantités totales appliquées entre le 01/01 et 31/12 par hectare cultivé de bananes conventionnelles (en Kg/Ha)

2021	2022	2023
894	828	811



Le Cirad et la Compagnie Fruitière collaborent depuis 2019 dans le cadre du programme B2A (Banane Agro-écologique pour l'Afrique) visant à accélérer la mise en place de nouvelles pratiques agro-écologiques. C'est une collaboration riche en enseignements et défis. Fort de son expérience aux Antilles, le Cirad doit adapter ses connaissances et pratiques à un contexte environnemental très différent, mais doit aussi faire face au défi du changement d'échelle : comment passer de quelques dizaines à quelques milliers d'hectares. De son côté, la Compagnie Fruitière dont la finalité principale reste de produire, doit aussi être en mesure de prendre des risques calculés sur la mise en pratique et l'adoption de telle ou telle innovation. »



**Luc DE LAPEYRE**

Directeur de l'UR GECCO - Cirad  
"Fonctionnement écologique et gestion durable des agrosystèmes bananiers et ananas"

## Des pratiques de fertilisation raisonnées

Depuis trois ans, des efforts dans l'optimisation de l'apport d'engrais ont été réalisés, en partie grâce à l'amélioration des bases de données concernant les analyses des échantillons de sols et de feuilles (pH, taux de matière organique, taux de chlorophylle, etc.).

### **Pilotage informatisé de la production agricole**

Engagée dans la digitalisation de ses activités, la Compagnie Fruitière a lancé dès 2015 le développement d'un outil de suivi de la production agricole.

Celui-ci contribue à une meilleure gestion de la récolte et de la production et facilite le diagnostic agronomique et l'amélioration de la performance permis par l'agriculture de précision. Cet outil permet également la gestion des ravageurs, et notamment la gestion du piégeage des charançons par phéromones et les observations de la cercosporiose. Par des observations prises directement au champ et des reportings appropriés, il constitue un outil d'aide à la décision puissant permettant de cibler les zones à traiter/piéger et d'en améliorer l'efficacité.

### **Plan P2A (Plan d'Amélioration Agronomique)**

Le plan P2A est un projet d'agriculture de précision ambitieux ciblant des zones de culture à potentiel afin de déterminer les ajustements à mettre en place afin d'en accroître la productivité. Il implique une cartographie complète de tous les secteurs de production intégrant de multiples données de mesures (irrigation, rendement, traitements...).

**Zoom**



## **LA COMPAGNIE FRUITIÈRE & LE CIRAD**

### **Accélérer la mise en place de nouvelles pratiques agro-écologiques**

Depuis 2019, la Compagnie Fruitière a intensifié sa collaboration avec le Cirad (Centre de Coopération Internationale pour le Développement) avec la signature du programme pluriannuel B2A (Banane Agro-écologique pour l'Afrique) visant à accélérer la mise en place de nouvelles pratiques culturales en agriculture conventionnelle.



## 2. DÉVELOPPER L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE & ÉQUITABLE & LES PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES

La Compagnie Fruitière a depuis longtemps mis au cœur de sa production les démarches d'agriculture biologique et équitable.

Si la mise en place de l'agriculture biologique n'est pas réalisable partout, notamment pour des raisons climatiques et de composition des sols, les productions sous label équitable peuvent, quant à elles, être généralisées.

La pression économique croissante et la stagnation de la demande sur le marché du bio en Europe freinent néanmoins le développement des surfaces certifiées Bio.

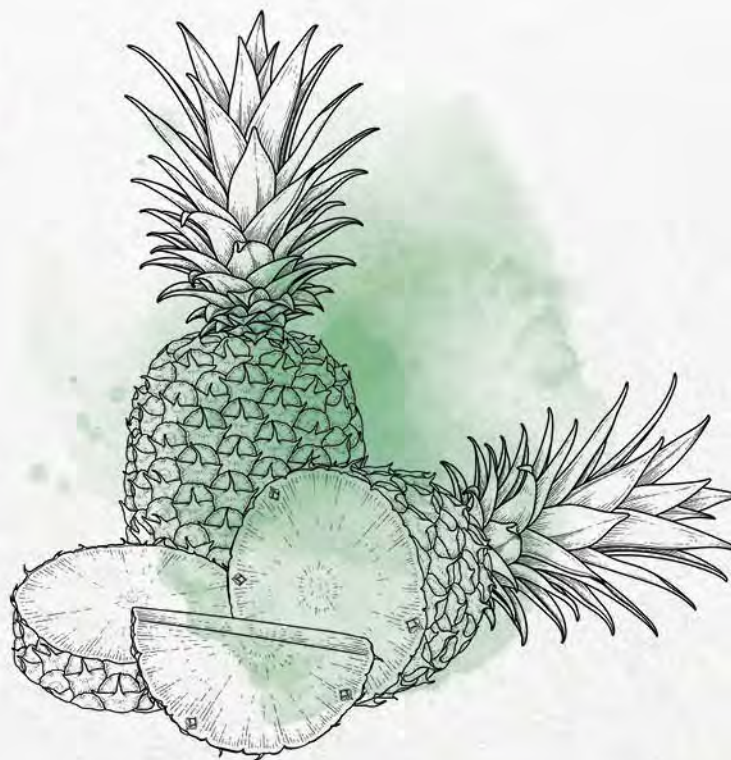
### En Équateur

Crée en 2018, toute la production de Derose est certifiée Bio et Fairtrade pour l'Europe comme pour les États-Unis.

Derose est organisée en 4 plantations ayant chacune une station d'emballage sur un total de 600 ha et une production de plus de 20 000 tonnes en 2023.

### Au Ghana

L'installation de plantations certifiées en Agriculture Biologique s'est accompagnée de la création de stations de compostage pour pallier le non-recours aux intrants de synthèse. L'apport de compost, généralisé dans nos plantations bio, peut s'effectuer maintenant (selon la disponibilité) dans les plantations conventionnelles au Ghana et en Côte d'Ivoire et depuis 2022 au Cameroun, ce qui devrait permettre à long terme de réduire l'utilisation d'engrais de synthèse.



### SURFACES DE PRODUCTION certifiées biologiques

en % de la surface moyenne totale en production pour la banane

2021	2022	2023
11,1%	11,5%	12,7% ↗ 10,4%

### VOLUME DE BANANES PRODUITES PAR LE GROUPE

Issues de parcelles certifiées biologiques (en tonnes)

2021	2022	2023
43 888	48 720	58 787 ↗ 20,7%

## Des certifications reconnues



**SCB**  
(Côte d'Ivoire)



**PHP**  
(Cameroun)



**GDS**  
(Sénégal)



**GEL/GOL**  
(Ghana)



**Derose**  
(Équateur)



## Zoom

### LES LABELS ÉQUITABLES

#### Des garanties environnementales

Les plantations certifiées Fairtrade doivent mettre en place des pratiques écologiques et agricoles saines, notamment à travers une gestion responsable de l'eau et des déchets, la préservation de la biodiversité et la fertilité des sols et une utilisation minimale des pesticides et des produits agrochimiques. Fairtrade interdit tout particulièrement l'utilisation de plusieurs matières dangereuses et de tous les organismes génétiquement modifiés (OGM).

**58 090 tonnes**  
de fruits labellisés Fairtrade  
distribués, dont 57 275 tonnes  
de bananes certifiées Fairtrade.



En 2024, nous fêtons 20 ans de partenariat avec La Compagnie Fruitière ! Depuis toutes ces années la Compagnie Fruitière est en mesure de proposer des bananes Fairtrade/Max Havelaar (la plupart bio) produites dans le respect de nos standards Fairtrade et d'œuvrer pour améliorer les conditions de vie des travailleur.euses.

Nous nous souhaitons, pour les 20 prochaines années de partenariat, toujours plus de débouchés pour les producteurs de la banane Fairtrade et d'initiatives en faveur des travailleur.euses, pour une filière banane durable. ”



**Blaise DESBORDES**  
Directeur Général  
de Max Havelaar France



### 3. PRÉSERVER LES SOLS, LA BIODIVERSITÉ & LES ÉCOSYSTÈMES

Consciente que la biodiversité et plus particulièrement celle des sols assure des fonctions essentielles à l'équilibre environnemental, la Compagnie Fruitière déploie plusieurs initiatives destinées à diminuer la pression et à améliorer l'impact de ses activités sur les écosystèmes de ses plantations et des terres situées à proximité.

#### Capitaliser sur les pratiques agro-écologiques

Les pratiques agro-écologiques comme les plantes de couverture, l'apport de matière organique ou la plantation de haies et de bordures favorisent le maintien de la biodiversité dans les champs et dans les sols.

#### Préserver les zones non cultivées

Si les zones de production ne sont implantées que dans des zones déjà converties à l'agriculture ou à faible intérêt environnemental, des zones non cultivées en périphérie des plantations sont quant à elles préservées et non-aménagées.

#### **Au Ghana**

Aux abords des plantations de GEL/GOL, 800 hectares ont été conservés pour créer une zone tampon intacte favorable au maintien de la biodiversité.

#### **En Équateur**

Près de 200 ha de forêts sont protégés à proximité de la plantation de Zapotal.

**Zoom**

### LA COMPAGNIE FRUITIÈRE & WWF FRANCE



Depuis 2016, la Compagnie Fruitière et le WWF France sont engagés dans un partenariat orienté vers une agriculture durable et davantage respectueuse des écosystèmes. Le partenariat a été renouvelé pour 3 ans fin 2022.

#### **Une feuille de route en 5 axes**

- Une sensibilisation à la protection de l'environnement à destination des collaborateurs de la Compagnie Fruitière et des parties prenantes externes
- Un accompagnement à la mise en œuvre d'une stratégie climat et carbone ambitieuse
- Une meilleure prise en compte des impacts liés à la conversion des écosystèmes naturels
- La mise en place d'un plan de sensibilisation et de formation des équipes de la Compagnie Fruitière sur la lutte contre le commerce illégal d'espèces sauvages dans le transport maritime
- La lutte contre les collisions avec les cétacées en Méditerranée dans la zone du sanctuaire Pelagos



Bananaïe de la PHP  
(Cameroun)

# RÉDUIRE LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX SUR L'ENSEMBLE DE LA CHAÎNE DE VALEUR

La Compagnie Fruitière entend diminuer l'impact global sur l'environnement de l'ensemble de ses activités de production, de mûrisserie et de logistique, notamment en matière d'émissions de gaz à effet de serre, de consommation des ressources et de gestion des déchets.

1

## Production

**RÉDUIRE**  
la consommation  
d'eau



**AMÉLIORER**  
la gestion des effluents

**OPTIMISER**  
la gestion des déchets



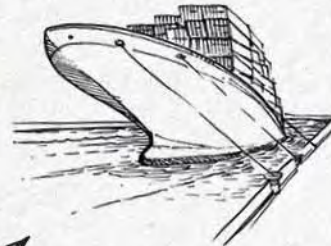
**RÉDUIRE**  
les émissions de gaz  
à effet de serre



2

## Transport

**RÉDUIRE**  
les émissions de gaz  
à effet de serre



3

## Mûrisserie

**LIMITER**  
la consommation  
d'électricité



**OPTIMISER**  
la gestion des déchets



## 1. PRODUCTION AGRICOLE

La phase de production agricole utilise des ressources naturelles comme l'eau pour l'irrigation et le lavage des fruits, génère des déchets (plastiques et organiques) et des effluents ce qui produit des impacts sur le milieu, notamment des émissions de carbone.

**121 millions m<sup>3</sup>**  
d'eau consommée en 2023  
+8 % par rapport à 2022

### Réduire la consommation d'eau

- **Mesures précises** des besoins des plantes tout au long de l'année.
- **Systèmes d'irrigation optimisés** (micro-asper-sion, goutte à goutte) et déploiement progressif de systèmes d'irrigation automatisés.
- **Évitement des eaux de forages** afin de ne pas exploiter la nappe phréatique dédiée à la consommation humaine.

Un partenariat a été mis en place en 2022 avec une société spécialisée dans le déploiement de techniques innovantes d'arrosage automatisé. 25% des surfaces en production sont aujourd'hui déjà équipées de ce nouveau système et l'objectif est de le déployer progressivement en plusieurs années sur toutes nos plantations. Cet outil d'agriculture de précision va permettre de rendre la consommation d'eau plus efficiente au plus près des besoins réels de la plante.

### Améliorer la gestion des effluents

- **Traitement biologique des effluents** grâce à des plantes filtrantes et par un traitement physique par dégrillage, décantation et aération.

- **Analyse** par des laboratoires agréés via des prélèvements dans les rivières et les cours d'eau proches des plantations.
- **Test en cours d'un nouveau système innovant de purification des eaux** de lavage dans le but de les réutiliser.

### Optimiser la gestion des déchets

- **Organiques** : compostage et réutilisation dans la production ou par des tiers.
- **Emballages** (palettes, cartons) **et plastiques** : réemploi ou transfert vers des filières spécifiques de traitement ou de recyclage agréées

### Réduire les émissions de gaz à effet de serre

- **Objectif de réduction progressive des quantités d'engrais** utilisées sur toutes les filiales (notamment azotés). En 2021, des stations de compostage et d'engrais organiques ont été construites à la PHP et à la SCB, ce qui devrait permettre à moyen terme de réduire le recours à des engrais de synthèse.

La disponibilité de matière organique localement et les volumes de matière organique nécessaires restent cependant des facteurs limitants.

### Le CIRAD

Un modèle de bilan azoté a été développé avec le Cirad, tenant compte des exportations à la récolte, des pertes, et des restitutions du bananier ainsi que de l'azote apporté par la minéralisation du stock d'humus dans le sol. Des analyses pointues des intrants organiques utilisés actuellement permettent de mieux appréhender la part d'azote directement disponible pour la plante et celle qui sera stockée dans l'humus.



La Compagnie Fruitière renforce chaque année ses ambitions en matière de réduction des pesticides, herbicides et engrais et poursuit son important chantier de réduction de son empreinte carbone, notamment via l'initiative mondiale Science Based Targets portée par le WWF, Le CDP, le WRI et le Global Compact qui propose des trajectoires de décarbonations sectorielles alignées avec les préconisations scientifiques et l'Accord de Paris pour limiter le réchauffement climatique en dessous de 1,5° C. L'approche holistique de la Compagnie Fruitière qui agit sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, depuis la production jusqu'à la distribution en passant par le transport participe à prouver qu'il est possible de faire évoluer les activités des entreprises vers des pratiques plus responsables, à toutes les échelles.



**Marie-Christine KORNILOFF**  
Directrice Déléguée  
au Monde Économique,  
WWF France

- **L'optimisation de la consommation électrique dans l'activité de production** est très directement liée au pompage de l'eau par des moteurs électriques pour l'irrigation en remplacement progressif des moteurs thermiques.

### CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ des filiales de production

(en mwh)

2021	2022	2023
53 260	53 881	51 590

↳ 4 %

## 2. LOGISTIQUE ET TRANSPORT

Le transport et la logistique sont les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre parmi les différentes activités de la Compagnie Fruitière. C'est pourquoi, la filiale de transport maritime du groupe s'est engagée dans une politique de réduction de ses émissions, en cohérence avec les objectifs de l'Organisation Maritime Internationale.

### Réduire les émissions de gaz à effet de serre

- Réalisation d'un bilan carbone transport maritime annuel
- Adaptation des rotations maritimes entre l'Afrique et l'Europe
- Conversion progressive des engins de manutention sur les ports à l'électrique

### **Le transport maritime**

Si l'Organisation Maritime Internationale (IMO) a fixé des objectifs de réduction des émissions de GES (- 40% de 2008 à 2030), AEL (Africa Express Line), la compagnie maritime du groupe, semble pour l'instant en ligne avec ces objectifs et l'engagement SBTi du groupe. L'organisation de la flotte maritime du groupe est en constante évolution afin d'optimiser les taux de remplissage des navires et la vitesse de navigation.

En 2023, les 4 navires Jumbo de la ligne Atlantique ont été mis en cale pour rénovation avec notamment le nettoyage de la coque et l'application d'un nouveau revêtement de surface qui permettra d'économiser du carburant.

Un 5<sup>e</sup> navire a temporairement intégré la ligne Méditerranée pour permettre de réduire la vitesse et donc les émissions de CO<sub>2</sub> tout en maintenant la qualité de service offerte.

En 2024, cette flotte de 4 navires sur le Sud sera progressivement remplacée par des navires tout nouvellement construits et bénéficiant des dernières motorisations et optimisations.

**9 navires  
et 2 lignes maritimes**  
entre l'Afrique et l'Europe  
pour le transport de nos propres fruits  
ou ceux de producteurs tiers



### **CONSOMMATION DE FIOUL LOURD de la filiale AEL**

(en milliers de tonnes)

2021	2022	2023
100,1	100,7	97,5 ↘ 3,2%

### **ÉMISSIONS MOYENNES DE GES**

(en g/tkm)

2021	2022	2023
34,3	34,4	37,8 ↗ 9%



EcoAct est heureux d'accompagner depuis 2021 la Compagnie Fruitière dans sa stratégie climat ambitieuse. L'accompagnement a débuté par la mesure de l'empreinte carbone puis s'en est suivi la définition d'une trajectoire de réduction d'émissions alignée sur les objectifs 1.5°C de l'accord de Paris auprès du SBTi. Un plan d'actions de réduction est désormais en cours de définition avec les différentes sphères d'activités de la compagnie pour atteindre cet objectif de réduction à horizon 2030.



**Jean-Baptiste MARTIN**

Manager sectoriel Agri-Agro,  
EcoAct France

### 3. MÛRISSERIES

Avec une production de déchets relativement faible, les émissions de gaz à effet de serre restent le principal point d'amélioration de l'impact environnemental des activités de mûrissage du groupe. Les émissions étant liées essentiellement à la consommation électrique du processus (ventilation et contrôle de la température), les efforts sont régulièrement mis sur l'amélioration de cette activité depuis plusieurs années.

**427 000 tonnes de bananes mûries en 2023 dans 8 pays**  
 (France, Espagne, Portugal, Grande-Bretagne, Hongrie, Pays-Bas, Italie et Roumanie)  
 ↘ -11 % par rapport à 2022

#### Limiter la consommation d'électricité

Un audit énergétique de tous les sites du groupe a été réalisé en deuxième partie d'année 2022 avec des cabinets indépendants.

Un certain nombre d'actions d'optimisation ont été mises en place dès 2022 avec une poursuite en 2023 comme par exemple la signature de contrats de maintenance en France et en Italie, la mise en place de contrats d'entretien des évaporateurs des chambres de mûrissage ainsi que la mise en place de nouveaux systèmes de variateurs de fréquence.

Tous ces investissements en rénovation des sites permettent d'optimiser immédiatement la consommation électrique des sites.

Le ratio de consommation électrique par carton de banane mûrie évolue défavorablement en 2023 malgré toutes les réalisations de l'année et la réduction de la consommation électrique du fait d'une baisse des volumes de bananes traités sur les sites.

#### Un parc en renouvellement permanent

En 2023, l'optimisation des consommations électriques et la réduction de la consommation de fluides frigorigènes va se poursuivre avec la mise en place de nouvelles mûrisseries à Bucarest en Roumanie, et à Séville en Espagne, ainsi qu'avec la rénovation des sites de Lyon et de Bordeaux qui vont bénéficier de systèmes de réfrigération innovants à très faible émission de GES.

### ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

En 2024, la Compagnie Fruitière a réalisé une nouvelle empreinte carbone sur la totalité du périmètre groupe couvrant l'année 2023 selon la méthodologie GHG Protocol suite à celle réalisée sur l'année 2020.

Les émissions totales sont en très légère augmentation (+3 %) principalement du fait du développement de l'activité du groupe sur la période et notamment du développement de nouveaux domaines de plantations générant des volumes produits, transportés et commercialisés plus importants.

La Compagnie Fruitière est engagée dans une trajectoire de réduction de ses émissions dans la lignée des ambitions de l'Accord de Paris sur le climat : -42 % sur les scopes 1/2 et -25 % sur le scope 3 à l'horizon 2030 par rapport à 2020.

Une trajectoire spécifique d'engagements de réduction SBTi FLAG (sur les émissions liées aux activités agricoles) sera également déterminée en 2024.

#### PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE MOYENNE

des 22 mûrisseries du groupe  
 (KWH d'électricité consommée par colis de bananes mûries)

2021	2022	2023
1,44	1,28	1,32 ↗ 3 %

#### EMPREINTE CARBONE GROUPE

selon la méthodologie GHG (TCO<sub>2e</sub>) incluant le calcul des émissions FLAG

TOTAL +3 % 2020 815 000 2023 843 000



#### RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GES

par métier de la Compagnie Fruitière en 2023

TOTAL 843000 TCO<sub>2e</sub>



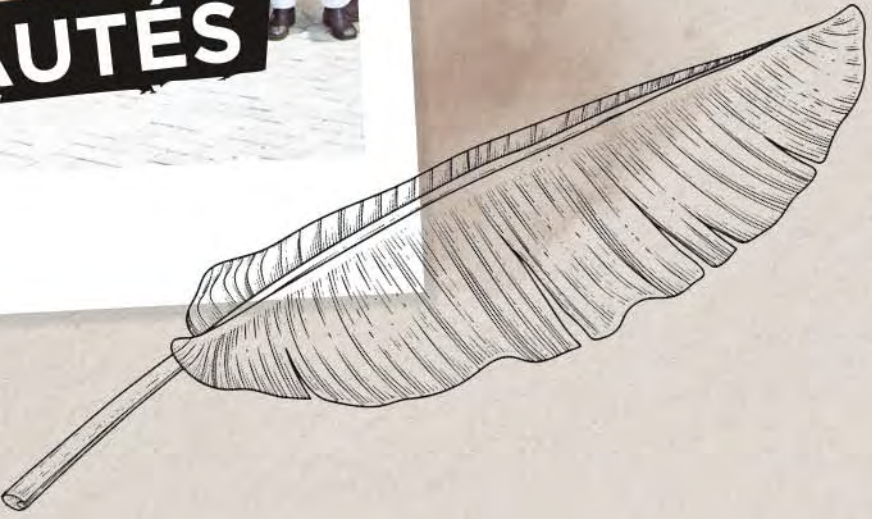
### 3. Sociétal



**LE FRUIT  
DES COMMUNAUTÉS**



*L'ancrer  
positivement  
dans les territoires  
d'implantation*



## 2 ENGAGEMENTS MAJEURS

Consciente de sa responsabilité d'agir pour un développement socio-économique vertueux de ses territoires d'implantation, la Compagnie Fruitière déploie, depuis de nombreuses années, un ensemble d'initiatives visant à promouvoir le dynamisme économique et l'entrepreneuriat, à favoriser des pratiques agricoles plus durables auprès de producteurs locaux, ainsi qu'à améliorer les conditions de vie des communautés.

### 1. RENFORCER

la participation au développement du tissu économique local.

#### NOMBRE DE PRODUCTEURS PARTENAIRES

	2021	2022	2023
<b>PHP</b> (Cameroun)	2	2	2
<b>SCB</b> (Côte d'Ivoire)	25	24	27
<b>GDS</b> (Sénégal)	81	39	45



Plantation villageoise de courgettes

### 2. POURSUIVRE

les actions d'amélioration des conditions de vie des communautés locales.

#### NOMBRE D'ASSOCIATIONS LOCALES PARTENAIRES

(santé, éducation, aide alimentaire, urgences humanitaires, sanitaires, activités sportives, culture...)

	2021	2022	2023
<b>PHP</b> (Cameroun)	4	3	3
<b>SCB</b> (Côte d'Ivoire)	26	12	21
<b>GEL/GOL</b> (Ghana)	4	4	4
<b>GDS</b> (Sénégal)	3	4	10
<b>CFO</b> (France)	0	3	3
<b>CFP</b> (France)	4	1	1
<b>CF PARIS</b> (France)	5	4	8
<b>CF</b> (France)	31	37	11
<b>TRANSITS FRUITS</b> (France)	3	3	2

# RENFORCER LA PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT DU TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

En cohérence avec son activité, ses expertises, et les enjeux économiques locaux, la Compagnie Fruitière offre un soutien à la fois financier et technique au développement de projets agricoles au cœur de ses territoires de production, en s'appuyant notamment sur ses propres filiales spécialisées dans la distribution de fruits et légumes en Afrique : Océana, Agro Sourcing Logistics, Pure Grow Africa ou la Clé des Champs. La Compagnie Fruitière a, par ailleurs, mené un partenariat de longue date avec l'Institut européen de coopération et de développement (IECD).



Entrepreneurs accompagnés par l'IECD  
en Côte d'Ivoire



# Zoom

## PROGRAMME TRANSFORM



### Appui aux entrepreneurs agroalimentaires

#### MISSION

Accompagner les entrepreneurs agroalimentaires dans le développement de leur activité, de la transformation à la mise sur le marché.

#### POINTS FORTS

Un incubateur au service des agro-transformateurs :

- Mise à niveau collective technique et gestion
- Accompagnement personnalisé
- Accès à des centres de transformation équipés et aux normes internationales
- Mise en réseau avec les acteurs du marché

#### PAYS D'INTERVENTION

Cameroun et Côte d'Ivoire

**BUDGET 2023** 450 000 €



Lauréats du Prix Transform 2023 (Cameroun)

### Des services diversifiés qui répondent aux besoins des entrepreneurs

#### Formation

en gestion d'entreprise, gestion financière et gestion des ressources humaines.

**Formation technique, théorique et pratique** sur la transformation agroalimentaire, avec accès à la Halle de transformation et au Lab.

#### Coaching

**Accompagnement individuel** par les coachs en gestion, marketing et en transformation agroalimentaire pour **travailler sur les besoins propres** de l'entrepreneur.

**Suivi personnalisé** et adapté au stade de développement du projet entrepreneurial.

#### Réseau

- **Mise en relation** avec des acteurs du secteur (producteurs, fournisseurs, distributeurs, financeurs).
- **Club des entrepreneurs**
- **Organisation d'événements**

#### Appui à la production

- **R&D** afin de développer de nouveaux produits.
- Production dans une **Halle de transformation** répondant aux normes agroalimentaires internationales (ou au Lab Urbain).

## IMPACT DE TRANSFORM 2015-2023

**+ de 500 entrepreneurs accompagnés** dans l'agroalimentaire

**+ de 120 emplois créés** par les entreprises accompagnées

**+ de 40% des porteurs de projet accompagnés** ont lancé leur entreprise

**+ de 70% des entrepreneurs** ont augmenté leur chiffre d'affaires

**+ de 75% de femmes**



# AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES COMMUNAUTÉS LOCALES

Au regard des contextes socio-économiques de ses pays d'implantation et de son statut de leader dans la production de fruits en Afrique, la Compagnie Fruitière œuvre sur le terrain pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie des communautés.

## 3 DOMAINES PRIORITAIRES

### La santé

#### Lutte contre les maladies infectieuses

- Sessions de sensibilisation sur site, dans les hôpitaux ou dans les villages.
- Campagnes de dépistage et de vaccination.
- Distribution de matériel adapté à la prévention des maladies.

#### Amélioration de l'accès aux soins

2 hôpitaux construits à proximité des sites de production (Cameroun et Côte d'Ivoire) en partenariat avec l'Ordre de Malte France et ouverts à tous.

+ des tarifs subventionnés  
+ des centres de santé cliniques, cabinets médicaux, infirmeries, maternités et dispensaires accessibles, selon le site, aux travailleurs, à leurs familles et aux riverains.

#### EN 2023 :

- 161 804 consultations
- 10 273 hospitalisations
- 2 471 accouchements

### L'accès à l'eau potable

#### Contribution au financement

d'infrastructures essentielles et à des programmes d'accès à l'eau potable et à l'électricité.

### L'éducation

#### 6 écoles construites

au Cameroun (maternelle à la Terminale) et en Côte d'Ivoire (maternelle au primaire), ouvertes à tous.

**Financement** des frais et services scolaires (scolarité, fournitures, transport, cantines, bourses d'étude).

#### EN 2023 :

- 1 631 enfants scolarisés
- Taux d'admission :**
- au baccalauréat : 83 %
- au brevet : 100 %
- en 6<sup>e</sup> : 99 %



Accompagnement des communautés à l'enrôlement auprès de l'organisme national d'assurance maladie

## Sénégal

Développement d'un programme de promotion à l'éducation et d'une « Journée de l'Excellence » (prime aux meilleurs élèves) en partenariat avec l'IEF de Saint-Louis

## Côte d'Ivoire

Construction et réhabilitation de forages et de châteaux d'eau

Mise en place d'un réseau d'adduction et de distribution d'eau potable

Gratuité des frais de scolarité et du transport des élèves (maternelle et primaire)

## Ghana

Financement de bourses d'études au profit d'enfants de collaborateurs

Construction d'une crèche d'entreprise (projet Prime Fairtrade)

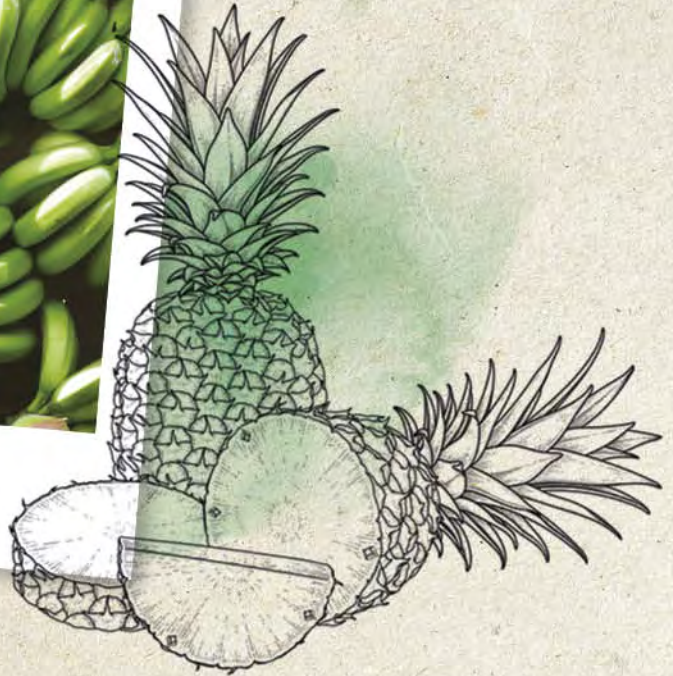
## Cameroun

Organisation du transport scolaire gratuit et prise en charge des frais de fonctionnement du Complexe scolaire des Tisserins



Crèche d'entreprise de GEL/GOL au Ghana

# LES ANNEXES



# Indicateurs GRI

Global Reporting Initiative

Norme GRI	Élément d'information	Localisation dans le rapport	
Norme thématique GRI 2 Éléments d'information générale 2021	2-1 Détails sur l'organisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Compagnie Fruitière en bref</li> <li>• 5 métiers</li> </ul>	<p>p.6 p.6</p>
	2-2 Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gouvernance &amp; organisation de la RSE</li> </ul>	p.12
	2-3 Période, fréquence et point de contact du reporting	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gouvernance &amp; organisation de la RSE</li> <li>• Compagnie Fruitière</li> </ul>	<p>p.12 p.72</p>
	2-6 Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Compagnie Fruitière en bref</li> <li>• 5 métiers</li> <li>• Notre RSE, levier de création de valeur</li> </ul>	<p>p.6 p.6 p.14-15</p>
	2-7 Employés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Notre RSE, levier de création de valeur</li> <li>• 4 engagements sociaux majeurs</li> <li>• Les ressources humaines au sein de la Compagnie Fruitière</li> </ul>	<p>p.14-15 p.19 p.20</p>
	2-12 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Édito du Président exécutif</li> <li>• Gouvernance &amp; organisation de la RSE</li> <li>• Plan de vigilance</li> </ul>	<p>p.5 p.12 p.50-65</p>
	2-13 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Édito du Président exécutif</li> <li>• La RSE au sein de la Compagnie Fruitière</li> <li>• Gouvernance &amp; organisation de la RSE</li> <li>• Plan de vigilance</li> </ul>	<p>p.5 p.10 p.12 p.50-65</p>
	2-14 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir le respect des Droits de l'Homme</li> <li>• Plan de vigilance</li> </ul>	<p>p.21 p.50-65</p>
	2-15 Conflits d'intérêts	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Édito du Président exécutif</li> <li>• La RSE au sein de la Compagnie Fruitière</li> <li>• Plan de vigilance</li> </ul>	<p>p.5 p.10 p.50-65</p>
	2-16 Communication des préoccupations majeures	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La RSE au sein de la Compagnie Fruitière</li> <li>• Gouvernance &amp; organisation de la RSE</li> <li>• Plan de vigilance</li> </ul>	<p>p.10-11 p.12 p.50-65</p>
	2-17 Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Édito du Président exécutif</li> <li>• Une stratégie RSE reposant sur 3 piliers et 15 engagements</li> <li>• Promouvoir le respect des droits de l'Homme</li> </ul>	<p>p.5 p.11 p.21</p>
	2-22 Déclaration sur la stratégie de développement durable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lutter contre la corruption</li> <li>• Le transport maritime</li> <li>• Plan de vigilance</li> </ul>	<p>p.21 p.36 p.50-65</p>
	2-23 Engagements politiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan de vigilance</li> </ul>	p.50-65
	2-24 Intégration des engagements politiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mécanisme d'alerte</li> </ul>	p.65
	2-25 Processus de remédiation des impacts négatifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le transport maritime</li> <li>• Plan de vigilance</li> </ul>	<p>p.36 p.50</p>
	2-26 Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Parties prenantes</li> <li>• Des partenariats durables et fertile</li> <li>• Favoriser le dialogue social</li> </ul>	<p>p.12-13 p.22-23 p.23</p>
	2-27 Conformité aux législations et aux réglementations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Parties prenantes</li> <li>• Plan de vigilance</li> </ul>	<p>p.12-13 p.50</p>
	2-28 Adhésions à des associations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser le dialogue social</li> </ul>	p.23
	2-29 Approche de l'engagement des parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser le dialogue social</li> </ul>	p.23
	2-30 Négociations collectives		

Norme GRI	Élément d'information	Localisation dans le rapport	
<b>Norme thématique GRI 3</b> Thèmes pertinents 2021	3-1 Processus pour déterminer les thèmes pertinents	<ul style="list-style-type: none"> <li>La RSE au sein de la Compagnie Fruitière</li> <li>Une stratégie reposant sur 3 piliers et 15 engagements</li> <li>Plan de vigilance</li> </ul>	<p>p.10</p> <p>p.11</p> <p>p.50</p>
	3-2 Liste des thèmes pertinents	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les enjeux au carrefour d'un développement plus durable</li> <li>Une stratégie reposant sur 3 piliers et 15 engagements</li> <li>Cartographie des risques</li> <li>Description des risques</li> </ul>	<p>p.8-9</p> <p>p.11</p> <p>p.53</p> <p>p.54-60</p>
	3-3 Gestion des thèmes pertinents	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les enjeux au carrefour d'un développement plus durable</li> <li>La RSE au sein de la Compagnie Fruitière</li> <li>Une stratégie reposant sur 3 piliers et 15 engagements</li> <li>Plan de vigilance</li> </ul>	<p>p.8-9</p> <p>p.10</p> <p>p.11</p> <p>p.50</p>
<b>GRI 201</b> Performance économique 2016	201-1 Valeur économique directe générée et distribuée	<ul style="list-style-type: none"> <li>La Compagnie Fruitière en bref</li> <li>Notre chaîne de valeur</li> </ul>	<p>p.6</p> <p>p.14-15</p>
<b>GRI 203</b> Impacts économiques indirects 2016	203-1 Investissements dans les infrastructures et mécénat	<ul style="list-style-type: none"> <li>Notre RSE levier de création de valeur</li> <li>S'ancrer positivement dans les territoires d'implantation</li> <li>2 engagements majeurs</li> </ul>	<p>p.14-15</p> <p>p.38-43</p> <p>p.39</p>
	203-2 Impacts économiques indirects significatifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer la participation au développement du tissu économique local</li> <li>Améliorer les conditions de vie des communautés locales</li> </ul>	<p>p.40-41</p> <p>p.42-43</p>
<b>GRI 301</b> Matières 2016	301-1 Matières utilisées par poids ou par volume	<ul style="list-style-type: none"> <li>3 engagements majeurs</li> <li>Améliorer nos pratiques agricoles</li> <li>Indicateurs environnementaux</li> </ul>	<p>p.27-37</p> <p>p.28-33</p> <p>p.27-29-31-35-37-49</p>
	301-2 Matières recyclées utilisées	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réduire les impacts environnementaux sur l'ensemble de la chaîne de valeur</li> </ul>	<p>p.34-37</p>
	301-3 Produits et matériaux d'emballage valorisés	<ul style="list-style-type: none"> <li>Indicateurs environnementaux</li> </ul>	<p>p.49</p>
<b>GRI 302</b> Énergie 2016	302-1 Consommation énergétique au sein de l'organisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réduire les impacts environnementaux sur l'ensemble de la chaîne de valeur</li> </ul>	<p>p.27-35-36-49</p>
	302-4 Réduction de la consommation énergétique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Indicateurs environnementaux</li> </ul>	<p>p.49</p>
<b>Norme thématique GRI 303</b> Eau et effluents 2018	303-1 Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée		
	303-2 Gestion des impacts liés au rejet d'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réduire les impacts environnementaux sur l'ensemble de la chaîne de valeur</li> </ul>	<p>p.27-35-36-49</p>
	303-3 Prélèvement d'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan de vigilance</li> </ul>	<p>p.50-65</p>
	303-4 Rejet d'eau		
	303-5 Consommation d'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réduire les impacts environnementaux sur l'ensemble de la chaîne de valeur</li> <li>Plan de vigilance</li> <li>Indicateurs environnementaux</li> </ul>	<p>p.27-35-36-49</p> <p>p.50-65</p> <p>p.49</p>
<b>GRI 304</b> Biodiversité 2016	304-3 Habitats protégés ou restaurés	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préserver les sols, la biodiversité et les écosystèmes</li> </ul>	<p>p.33</p>

Norme GRI	Élément d'information	Localisation dans le rapport
<b>Norme thématique GRI 305 Émissions 2016</b>	305-1 Émissions directes de GES (champ d'application 1)	
	305-2 Émissions indirectes de GES (champ d'application 2)	• Réduire les impacts environnementaux sur l'ensemble de la chaîne de valeur
	305-3 Autres émissions indirectes de GES (champ d'application 3)	• Indicateurs environnementaux
	305-4 Intensité des émissions de GES	• Plan de vigilance
	305-5 Réduction des émissions de GES	
<b>Norme thématique GRI 306 Déchets 2020</b>	306-2 Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	• Réduire les impacts environnementaux sur l'ensemble de la chaîne de valeur • Indicateurs environnementaux • Plan de vigilance
	306-3 Déchets générés	• Indicateurs environnementaux
<b>GRI 401</b> Emploi 2016	401-1 Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	• Les ressources humaines au sein de la Compagnie Fruitière
<b>Norme thématique GRI 403 Santé et sécurité au travail 2018</b>	403-1 Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	• Veiller à la santé et à la sécurité des collaborateurs
	403-2 Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	
	403-3 Services de santé au travail	• Veiller à la santé et à la sécurité des collaborateurs
	403-4 Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	• Plan de vigilance
	403-5 Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	• Le programme BOHESI : renforcer la sécurité des travailleurs de la banane
	403-6 Promotion de la santé des travailleurs	
	403-7 Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	• Veiller à la santé et à la sécurité des collaborateurs • Être vigilant quant aux conditions de travail des tiers intervenant sur nos sites
	403-8 Travailleurs couverts par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	• Veiller à la santé et à la sécurité des collaborateurs
	403-9 Accidents du travail	
<b>Norme thématique GRI 404 Formation et éducation 2016</b>	404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	
	404-2 Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	• Développer les compétences

Les normes GRI (Global Reporting Initiative) représentent les bonnes pratiques mondiales de reporting public portant sur un large éventail d'impacts économiques, environnementaux et sociaux. Le reporting de développement durable fondé sur ces normes fournit des informations relatives aux contributions positives ou négatives au développement durable d'une organisation.  
Source : [www.globalreporting.org](http://www.globalreporting.org)

Indicateur	Sous-indicateur (au 31/12)	2021	2022	2023	Page	
<b>EFFECTIFS</b>	• Effectif total CDI	17 401	17 733	18 793		
	• Effectif total CDD, contrats pro/apprentissage, journaliers, saisonniers sous contrats directs	5 289	5 311	4 632		
	• Effectif global (CDI, CDD, expatriés, contrats pro/apprentissage, journaliers sous contrat direct, saisonniers sous contrat direct)	22 690	23 044	23 425		
	• Équivalents temps plein sous contrat direct avec l'entreprise (CDI, CDD, expatriés, contrats pro/apprentissage, journaliers, saisonniers)	19 820	20 972	21 149		
<b>Répartition de l'effectif global par zone géographique</b>	• France	345	400	386	18	
	• Europe - hors France	319	344	343		
	• Afrique	21 473	21 757	22 004		
	• Amérique Latine	553	543	692		
<b>Répartition de l'effectif global par métier</b>	• Production	21 382	21 495	21 937		
	• Logistique	520	564	596		
	• Commerce	548	618	611		
	• Holding et services	240	367	281		
<b>Répartition de l'effectif global par genre</b>	• Femme	4 168	4 234	4 118		
	• Homme	18 522	18 810	19 307		
<b>Répartition des CDI par genre</b>	• Nombre de femmes en CDI	2 759	2 841	3 290		
	• Part des femmes en CDI	15,9 %	16 %	17,5 %		
<b>Embauches &amp; départs dans l'effectif permanent</b>	• Embauches en CDI	1 889	1 598	2 490	22	
	• Départs de CDI	1 298	1 261	1 525		
<b>Répartition de l'effectif global par catégorie socio-professionnelle et par genre</b>	• Cadres et cadres dirigeants	Femmes	123	127	127	22
		Hommes	396	434	428	
	• Part des femmes cadres et cadres dirigeants		23,7 %	22,6 %	23,4 %	
	• Agents de maîtrise	Femmes	231	265	276	17
		Hommes	968	1 067	1 102	
	• Employés	Femmes	554	601	596	
		Hommes	2 628	2 739	2 987	
• Ouvriers	Femmes	3 260	3 241	3 115		
	Hommes	14 530	14 570	14 790		
<b>Conditions de travail</b>	• Accidents du travail avec arrêt	266	394	430	20	
	• Taux de fréquence	6,1 %	8,6 %	5,2 %		
	• Taux de gravité	0,08 %	0,12 %	0,21 %		
<b>Renforcement de compétences</b>	Nombre de collaborateurs formés	13 189	15 493	14 472	22	
	Durée moyenne des formations (journées)	8,4	8,3	14,5		
<b>Diversité</b>	Nombre de collaborateurs en situation de handicap	49	58	228		
	Part des collaborateurs en situation de handicap	0,2 %	0,2 %	1 %		



## LE FRUIT DE LA TERRE

Indicateur	Sous-indicateur	Unité	2021	2022	2023	Page
Production de fruits et légumes	<b>TOTAL</b>	T	564 102	582 792	593 272	4
	• dont bananes		522 247	545 598	561 276	
	• dont fruits et légumes certifiés Agriculture Biologique		44 215	47 500	58 787	
Surfaces cultivées	<b>TOTAL (avec jachères)</b>	Ha	15 404	15 587	16 187	13
	• dont bananes conventionnelles en culture et jachère		10 500	10 829	11 288	
	• dont surfaces certifiées Agriculture Biologique		1 270	1 368	1 472	
Utilisation de pesticides <i>Quantité totale de doses actives appliquées entre le 01/01 et le 31/12 par hectare cultivé sur la surface en production bananes + jachère</i>	• Herbicides	Kg/Ha	3,4	3,6	2,5	26-27
	• Fongicides		35,9	28,5	22,1	
	• Insecticides		0,2	0,2	0,04	
	• Nématicides		2,8	2,7	1,59	
Utilisation d'engrais de synthèse <i>Quantité totale de doses actives appliquées, entre le 01/01 et le 31/12 par hectare cultivé sur la surface en production bananes + jachère</i>	N/ P/ K	Kg/Ha	830	828	811	
Répartition de la consommation d'électricité <i>entre le 01/01 et le 31/12, par métier</i>	• Production	MWh	53 260	53 881	51 590	
	• Logistique		10 064	6 800	9 402	
	• Commerce		35 900	34 420	30 586	
Consommation d'eau	Filiales de production uniquement	m <sup>3</sup>	113 000 000	112 300 000	121 066 558	33
Production totale de déchets	• Déchets organiques (y compris hampes de bananiers)	T	109 345	116 326	100 000	
	• Déchets d'emballages		2 800	1 550	3 000	
	• Autres déchets		3 800	2 051	2 230	
Consommation de flouil	Fioul lourd (transport maritime)	T	100 099	100 742	97 492	
Émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre	Filiale transport maritime uniquement	g/tkm	34,3	34,4	37,8	34
Performance énergétique moyenne des mûrseries		kWh /carton	1,44	1,28	1,32	35

# Plan de vigilance 2024

## introduction

**La Compagnie Fruitière est un groupe fondé en 1938 à Marseille, leader en Europe de la distribution de fruits et premier producteur de fruits d'Afrique. La Compagnie Fruitière est spécialisée dans la production, le transport et la distribution de fruits et légumes. Elle produit, transporte, fait mûrir et met en marché près de 900 000 tonnes de fruits et légumes dont près de 775 000 tonnes de bananes, en Europe et dans le monde entier.**

La maîtrise intégrée de l'ensemble de la filière, de la production à la distribution, lui confère une efficacité opérationnelle unique, ainsi que la maîtrise de la qualité des produits qu'elle distribue. Au total, 66 % des fruits commercialisés par le groupe sont issus de ses propres plantations.

La Compagnie Fruitière poursuit la mise en œuvre de sa démarche responsable, gage de la pérennité de ses activités. Dans l'ensemble des pays où elle opère, la Compagnie Fruitière a mis en place une politique volontaire, qui intègre le respect des droits humains, des travailleurs et de l'environnement. Cette politique est matérialisée par une Charte de responsabilité sociétale qui a été rédigée et approuvée par la gouvernance de la Compagnie Fruitière et diffusée aux filiales et aux collaborateurs. Cette charte s'appuie sur les lignes directrices de la norme ISO 26000 et du Pacte Mondial des Nations Unies.

Fort de cette expertise historique, la Compagnie Fruitière exige que ses fournisseurs tiers respectent ces mêmes principes de responsabilité sociale, sociétale et environnementale au travers de documents engageants, régulièrement mis à jour.

La Compagnie Fruitière a également mis en œuvre un certain nombre de démarches structurantes sur les pratiques éthiques des affaires comme la création d'un comité éthique groupe et de comités éthiques filiales, la mise en place d'une politique anti-corruption, ainsi que d'une politique de protection des données personnelles (RGPD). La Compagnie Fruitière a par ailleurs, procédé à la signature des chartes du CIAN (Conseil Français des Investisseurs en Afrique) sur la prévention de la corruption et la responsabilité sociétale des entreprises.

Par ailleurs, afin d'anticiper sa soumission à la directive Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD), la Compagnie Fruitière a dès 2023, sélectionné des prestataires spécialisés pour l'accompagner dans la mise en place de cette démarche qui deviendra obligatoire pour elle en 2026.





# La stratégie RSE

La stratégie RSE de la Compagnie Fruitière a été construite à partir d'une analyse de matérialité des enjeux de développement durable de la Compagnie Fruitière réalisée en 2017. Cette analyse de matérialité a également permis de bâtir la première cartographie des risques RSE sociaux, sociétaux et environnementaux de la Compagnie Fruitière. Une liste de 40 enjeux a été établie sur cette base. Leurs différents niveaux d'importance pour le développement à long terme de la Compagnie Fruitière ont été évalués via une consultation de 23 parties prenantes internes et externes, représentant l'ensemble des métiers et des problématiques RSE de la Compagnie Fruitière.

Elle s'articule autour de trois piliers et 15 engagements (dont le socle de base)

## **Socle de base : gouvernance et dialogue avec les parties prenantes :**

- Renforcer l'organisation de la RSE,
- Dialoguer et communiquer sur la démarche RSE.

## **1. Promouvoir des conditions de travail exemplaires tout au long de la chaîne de valeur :**

- Promouvoir le respect des Droits de l'Homme,
- Améliorer les conditions de travail,
- Développer les compétences et les parcours professionnels des collaborateurs,
- Promouvoir la diversité et prévenir les discriminations,
- Mettre en place une politique d'approvisionnement responsable,
- Être vigilant quant aux conditions de travail de tiers intervenant sur nos sites.

## **2. Favoriser une agriculture durable et des activités à moindre impact environnemental :**

- Poursuivre la mise en œuvre de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement,
- Promouvoir la diversification des cultures,
- Intégrer la dimension énergétique et climatique sur et autour des sites de production,
- Maîtriser l'énergie et son impact sur le climat dans la logistique,
- Maîtriser l'énergie et son impact sur le climat dans les mûrisseries,
- Pratiquer un marketing responsable.

## **3. S'ancrer positivement dans les territoires d'implantation :**

- Renforcer la participation au développement du tissu économique local,
- Poursuivre les actions d'amélioration des conditions de vie des communautés locales.

# Le plan de vigilance

**Le plan de Vigilance, conformément à la loi N° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre, vise à présenter les mesures mises en place au sein de la Compagnie Fruitière et de ses filiales pour Identifier les risques et prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes et l'environnement, liés à ses activités ainsi qu'à celles de ses sous-traitants et fournisseurs.**

La Compagnie Fruitière développe ses activités dans la majorité des pays européens, dans de nombreux pays d'Afrique et d'Amérique Latine, dans des contextes économiques et socio-culturels très variés. Le plan de vigilance porte sur les activités de la Compagnie Fruitière et celles de ses fournisseurs.

Le plan de vigilance est piloté par un groupe de travail composé de représentants de plusieurs services du siège de la Compagnie Fruitière intitulé groupe de travail vigilance. Il a été élaboré et est réactualisé régulièrement en collaboration avec les services spécialisés des filiales africaines, européennes et latino-américaines.

La cartographie des risques 2023 couvre les enjeux de tous les métiers de la Compagnie Fruitière, des différentes réalités des pays dans lesquels elle opère directement ainsi que ceux de ses fournisseurs et de ses sous-traitants. Les risques présentés ici sont des « risques bruts » et des « risques nets » validés par le groupe de travail vigilance. Ils ont été définis sur la base des risques bruts (avec une

notion d'impact potentiel et de fréquence) tels que décrits et perçus par les différentes parties prenantes internes et externes de l'entreprise. Ces risques bruts ont ensuite été pondérés en fonction de l'existence, de la pertinence et de l'avancée des programmes, plans d'actions et procédures en vigueur au sein de la Compagnie Fruitière, destinés à prévenir/identifier/limiter les risques en cas de survenance de ces derniers, en permettant ainsi de déterminer les risques nets.

La présence de près de 94 % des collaborateurs de la Compagnie Fruitière en Afrique et le fait que 66 % des fruits commercialisés par la Compagnie Fruitière proviennent de sa filière intégrée et de ses propres plantations, légitiment une prise en compte forte des risques liés aux filiales de production et à la filière d'approvisionnement interne de la Compagnie Fruitière.

Ce plan de vigilance décrit le processus de contrôle et d'amélioration continue mis en place au sein de la Compagnie Fruitière et de ses filiales. Il est également annexé au rapport RSE 2023 de la Compagnie Fruitière qui donne une vision plus large et opérationnelle des actions concrètes menées en termes d'engagements sociaux, sociétaux et environnementaux.

La Compagnie Fruitière a noué un partenariat avec Ecovadis afin de développer sa démarche de suivi et d'évaluation des pratiques RSE de ses fournisseurs.



# Zoom

## RÉPARTITION DE L'FFECTIF GLOBAL au 31/12/2023

**+ 1,7%**

23 425 collaborateurs  
vs 23 044 en 2022

**- 2,7%**

4 118 femmes salariées  
vs 4 234 en 2022

**+ 5,8%**

18 793 collaborateurs en CDI  
vs 17 733 en 2022

Turnover<sup>1</sup> : **11%**  
vs 8% en 2022

1,5% Europe  
hors France

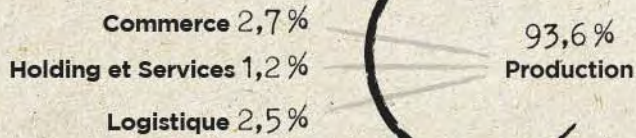
1,6%  
France

Absentéisme<sup>2</sup> : **1,7%**  
vs 3,3% en 2022

93,9%  
Afrique

3%  
Amérique  
Latine

### Par métier



### Par type de contrat

19,8%

CDD<sup>3</sup>

80,2%

CDI<sup>4</sup>

### Par genre

17,6%

femmes

82,4%

hommes

1. Taux de rotation de l'emploi au cours de l'année N (CDI).
2. Part des jours d'absence des salariés entre le 01/01 et le 31/12 (pour les motifs suivants : maladies, accidents du travail et de trajet, maladies professionnelles, congés sans solde, absences autorisées (payées ou non payées), absences non autorisées) divisé par le nombre de jours théoriques travaillés dans l'année.
3. Effectif par tête, contrat direct avec l'entreprise (CDD, contrats pro/apprentissage, journaliers ou saisonniers sous contrat direct).
4. Effectif par tête, contrat direct avec l'entreprise (CDI sous contrat direct).

# CARTOGRAPHIE DES RISQUES

DOMAINE	ENJEUX MAJEURS EN LIEN AVEC LES RISQUES IDENTIFIÉS (RISQUES BRUTS)	NIVEAU DE RISQUE NET*
SANTÉ ET SÉCURITÉ DES PERSONNES	Santé et sécurité des collaborateurs et des populations environnantes, qualité de vie au travail	élevé
	Traçabilité, qualité et sécurité alimentaire des produits	modéré
ENVIRONNEMENT	Utilisation des produits phytosanitaires de traitement et des engrais de synthèse	élevé
	Gestion de l'eau	modéré
	Gestion des déchets et des effluents	
	Implantation responsable des sites de production	
Émissions de gaz à effet de serre		
DROITS HUMAINS ET LIBERTÉS FONDAMENTALES	Promotion des Droits de l'Homme et de leur respect	faible
	Accaparement des terres des populations locales et implantation responsable des sites de production	modéré
	Revendications illégitimes de tiers sur des terrains exploités par le groupe	élevé
	Discrimination et harcèlement	modéré
	Dialogue social et liberté d'expression	
	Rémunération décente des collaborateurs	
	Travail des enfants et travail forcé ou obligatoire	faible
Cyber sécurité concernant les personnes physiques	faible	

\*La pondération a été effectuée en fonction des enjeux, des facteurs de risques potentiels et du niveau des mesures déjà déployées en interne. Les niveaux de risques présentés ci-dessus sont des risques nets.

■ faible : 0-5 ■ modéré : 6-10 ■ élevé : 11-15

# DESCRIPTION DES RISQUES



## 1. SANTÉ ET SÉCURITÉ DES PERSONNES

Santé et sécurité des collaborateurs et des populations environnantes, qualité de vie au travail

### Risques biologiques et chimiques (Internes/externes)

Les risques biologiques et chimiques peuvent concerner de nombreux secteurs d'activité, dont l'agroalimentaire. Les produits chimiques ainsi que les agents biologiques pouvant avoir un impact négatif sur l'homme et son environnement, la Compagnie Fruitière s'attache à protéger les individus pouvant être en contact avec ceux-ci, ainsi que l'environnement.

Afin de prévenir et de lutter contre ces risques qui font partie de ses activités, la Compagnie Fruitière a mis en place une politique RH et sécuritaire très stricte à ce sujet. Le personnel affecté à l'application de produits phytosanitaires, en plus de disposer d'équipements de protection individuelle, bénéficie d'équipements de protection collective et de formations régulières, et fait l'objet d'une surveillance médicale spécifique plusieurs fois par an (conformément à plusieurs référentiels et certifications adoptés par la Compagnie Fruitière).

Afin de maîtriser l'impact des traitements aériens, la Compagnie Fruitière a lancé un plan de remplacement de sa flotte d'avions par des drones afin d'améliorer la précision des traitements aux seules parcelles cultivées et de réduire les quantités de matières actives utilisées.

### Autres risques liés à la santé

Par ailleurs, la Compagnie Fruitière organise régulièrement des campagnes de sensibilisation destinées à lutter contre les maladies courantes (paludisme, VIH, choléra, diabète, tuberculose, Ebola, COVID-19...) et met à disposition du matériel de dépistage et de protection adapté.

### Risques liés à la conduite, au transport et aux déplacements

Une grande partie des activités de la Compagnie Fruitière implique le recours à différents moyens de transports tels que des véhicules, bateaux, avions, camions, bus collectifs... De plus, de nombreux salariés de la Compagnie Fruitière doivent se déplacer à l'aide de différents moyens de transport afin de rejoindre leur lieu de travail.

Dans l'ensemble des pays où la Compagnie Fruitière est implantée, et plus particulièrement en Afrique où la sécurité routière constitue une réelle problématique, des risques importants d'accidents peuvent découler de l'usage de ces moyens de transport.

Afin de réduire au maximum ces risques et d'éviter des accidents, la Compagnie Fruitière met en place de nombreuses mesures (organisation de formations au code de la route, formation à la conduite « défensive » des chauffeurs, sensibilisation aux dangers potentiels liés au pilotage d'avions, organisation de transports collectifs internes...) et fournit des matériels destinés aux travaux agricoles en bon état de fonctionnement et de maintenance.

### Risques liés aux émeutes, troubles sociaux et politiques

Les activités et les salariés de la Compagnie Fruitière, compte tenu des pays où ses filiales sont implantées, peuvent subir directement ou indirectement les effets d'une période d'instabilité économique, politique, sociale ou militaire.

Toute période d'instabilité politique ou économique dans un pays où la Compagnie Fruitière est implantée ou toute mesure économique, légale, réglementaire ou politique du type de celles décrites ci-dessus qui pourrait être mise en œuvre dans certains pays, pourrait avoir un impact négatif sur ses activités, ses résultats et sa réputation.

Pour limiter ces risques, la Compagnie Fruitière met en place de nombreuses mesures destinées à protéger ses salariés lorsque cela est nécessaire, par exemple : gardiennage, moyens de communication, aménagement d'espaces sécurisés, veille relative à l'actualité, proximité avec les autorités locales et françaises, recours à une société de sûreté et de gestion des risques.

Afin d'anticiper ces risques, une veille sécuritaire est mise en place à la fois dans les filiales et au siège de la Compagnie Fruitière.

### **Risques physiques liés à la fonction / poste de travail**

Les activités exercées par le groupe, compte tenu de leur diversité (production, transport, distribution) et de l'environnement parfois difficile dans lequel elles sont réalisées, peuvent comporter des risques liés notamment aux conditions de travail, à la santé et à la sécurité des travailleurs.

Les comportements contraires aux principes éthiques ou aux lois et règlements applicables, les situations de non-conformité, notamment en matière de respect des Droits de l'Homme sont susceptibles d'entraîner des accidents, d'exposer les collaborateurs à des risques et la Compagnie Fruitière à des sanctions et plus généralement, pourraient avoir des effets négatifs sur la qualité de vie au travail des collaborateurs.

Afin de prévenir les risques liés à ses activités, la Compagnie Fruitière a mis en place des mesures appropriées d'identification des risques et de lutte contre ceux-ci et dispose de Services Ressources Humaines vigilants sur ces différentes questions. En outre, dans le cadre des activités du Forum Mondial de la Banane, un programme spécifique sur la santé et la sécurité des travailleurs en production (BOHESI - Banana Occupational Health & Safety Initiative) est déployé au Ghana, au Cameroun et en Équateur.

### **Risques liés au respect du temps de travail**

Les activités de la Compagnie Fruitière peuvent être soumises à des variations liées notamment à leur saisonnalité. Dans la mesure où les collaborateurs sont amenés à accomplir des heures supplémentaires pour y faire face,

la Compagnie Fruitière, au travers de sa politique Ressources Humaines décentralisée et des outils de suivi mis à sa disposition, s'engage à veiller au respect des temps de travail et à leur rémunération.

### **Traçabilité, qualité et sécurité alimentaire des produits**

Produire, transporter et vendre des produits destinés à l'alimentation peut induire un risque pour la santé des consommateurs si leur qualité n'est pas irréprochable.

Le soin apporté aux méthodes de production de nos fruits et légumes, de même pour les produits sourcés auprès de tiers, et leur traçabilité de la production à l'assiette des consommateurs sont des engagements forts de la Compagnie Fruitière.

En tant qu'acteur de l'industrie agroalimentaire, la Compagnie Fruitière attache la plus grande importance à la qualité et à la sécurité des produits qu'elle met en marché, qu'ils proviennent d'une production interne ou externe à la Compagnie Fruitière. Le modèle d'intégration verticale de ses activités confère à la Compagnie Fruitière une efficacité opérationnelle unique et lui permet de garantir leur qualité et leur traçabilité (production, transport, mûrissement et distribution). Sur près de 900 000 tonnes de produits distribués chaque année, les deux tiers sont des fruits et légumes produits par la Compagnie Fruitière. Ses procédures internes de traçabilité incluant des logiciels intégrés de traçabilité complète (des zones de production jusqu'à la livraison du client) et de gestion de

crise ainsi que ses certifications lui permettent notamment de fournir une information fiable et complète sur l'origine des produits distribués, d'identifier rapidement les risques éventuels et leurs causes et de mettre en place les mesures correctives adéquates (pouvant aller jusqu'au retrait et à la destruction de la marchandise). La Compagnie Fruitière fait régulièrement évoluer ses pratiques en la matière pour s'adapter à la réglementation et aux attentes du marché et rester au niveau des meilleurs standards de l'industrie.





## 2. ENVIRONNEMENT

### Utilisation limitée des produits phytosanitaires de traitement et des engrais de synthèse

En agriculture conventionnelle, le recours encore nécessaire à des matières actives, via les produits de traitement des cultures, pour lutter contre les parasites et les ravageurs et le recours à des engrais sont des risques majeurs d'impact potentiel de l'activité de la Compagnie Fruitière : sur les sols, sur l'eau, sur la biodiversité et sur la santé humaine des travailleurs et des communautés environnantes.

Consciente des impacts potentiels de ces produits, la Compagnie Fruitière a mis au cœur de ses engagements RSE et de ses pratiques leur utilisation raisonnée. Les plantations ont été, dès 2001, les premières plantations d'Afrique certifiées ISO 14001. Depuis cette date, la mise en place d'un SME dans les filiales de production (le Système de Management Environnemental est un système de gestion environnemental qui vise à prendre en compte l'impact environnemental des activités, à l'évaluer et à le réduire) permet de structurer cette démarche et de se placer dans une démarche d'amélioration continue. La Compagnie Fruitière a depuis obtenu de nombreuses autres certifications reconnues (comme Rainforest Alliance, Fairtrade, Global GAP...). Les certifications obtenues obligent à la réduction du nombre de matières actives utilisées au-delà de la réglementation. Pour ces mêmes raisons, la Compagnie Fruitière développe également des surfaces certifiées en Agriculture Biologique sur lesquelles aucun produit de traitement de synthèse n'est appliqué (environ 11 % des surfaces de production de bananes).

La Compagnie Fruitière s'appuie pour renforcer cette démarche sur des pratiques agro-écologiques et sur des partenariats de progrès comme celui conclu avec le WWF France depuis 2017 ou celui plus ancien noué avec le CIRAD qui s'est renforcé depuis 2019 dans le cadre du programme B2A (Banane Agro-écologique pour l'Afrique).

Le groupe développe et investit dans une agriculture de précision afin notamment de réduire les quantités de produits de synthèse (usage de drones, fertilisation raisonnée des sols..).

### Gestion de l'eau

Les plantations de la Compagnie Fruitière sont habituellement situées à proximité de sources d'eau abondantes, principalement de fleuves. Les besoins pour l'irrigation de la Compagnie Fruitière ne privent aucune activité ou communauté de leurs propres besoins en eau. L'optimisation de l'utilisation de ce bien commun nécessaire pour l'irrigation est cependant un engagement important de la Compagnie Fruitière.

Afin d'optimiser sa consommation d'eau, la Compagnie Fruitière améliore en permanence ses méthodes d'irrigation pour se rapprocher au plus près des besoins de la plante. Les outils d'irrigation sont également développés ou optimisés : goutte à goutte, micro aspersion, pilotage automatisé et raisonné des apports d'eau... et adaptés aux besoins de chaque terroir.

Dans les plantations, les eaux de lavage issues des stations de conditionnement de fruits sont

par ailleurs filtrées et décantées avant d'être rejetées dans le milieu avec des contrôles qualité réguliers.

### Gestion des déchets et des effluents (à toutes les étapes de la filière)

L'activité des filiales de production génère plusieurs types de déchets (plastiques, cartons, déchets organiques...). Les déchets plastiques et plus particulièrement ceux en contact avec des matières actives peuvent présenter des risques potentiels pour la santé humaine et la biodiversité.

Les sociétés de la Compagnie Fruitière ont mis en place une politique de tri et/ou de traitement de tous leurs emballages plastiques. Cette gestion des plastiques est notamment contrôlée dans les filiales de production via des procédures internes et par des certificateurs externes. Par ailleurs, la Compagnie Fruitière développe une politique de réduction de ses emballages plastiques.

En plantation, les déchets organiques sont soit utilisés comme matière organique pour la fabrication de compost, soit épandus dans les champs, et sont une ressource utile.

En Europe, la Compagnie Fruitière fait ses meilleurs efforts pour trouver des solutions alternatives d'utilisation des déchets organiques. Dans la mesure du possible, les écarts sont donnés à des associations ou à des entreprises de transformation pour l'alimentation animale. Ceux jugés non consommables peuvent être utilisés dans la biométhanisation, le compost...



### Implantation et gestion responsables des sites de production

La Compagnie Fruitière est consciente des risques générés par la conversion des écosystèmes naturels et par la déforestation qui pourraient être liés à ces exploitations.

La Compagnie Fruitière s'implante, dans une large majorité des cas, dans des zones déjà converties à l'agriculture. Une grille multicritères interne est complétée par les équipes en charge des nouvelles implantations afin d'assurer le respect de ces engagements. À chaque nouveau projet d'implantation, un cahier des charges interne exhaustif est complété par les équipes en charge afin de s'assurer de la prise en compte de ce principe.

La Compagnie Fruitière s'interdit toute nouvelle implantation sur des terres recouvertes de forêts primaires.

Par ailleurs, sur les zones en culture, la Compagnie Fruitière a mis en place une procédure spécifique pour empêcher la contamination de ses zones de production et la propagation à l'échelle du territoire du TR4.

### Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Les principales sources d'émission de GES du groupe sont : la consommation de fuel pour le transport par navire des fruits du groupe et ceux de ses partenaires, l'achat d'intrants pour les filiales de production (engrais, cartons d'emballage des fruits...), et l'épandage d'engrais dans les champs.

Consciente de son impact, la filiale de transport maritime Africa Express Line (AEL) fait évoluer sa flotte de navires et ses rotations maritimes entre l'Afrique et l'Europe afin d'optimiser la consommation de fuel.

Les sociétés de murissage de la Compagnie Fruitière sont également engagées dans une politique d'économie d'énergie qui passe par la rénovation des matériels, l'usage de plans d'optimisation du taux de remplissage des sites, le renouvellement progressif du parc de murisseries qui permet l'usage des dernières technologies d'économie d'énergie.

En 2022, la Compagnie Fruitière a réalisé le calcul de ses émissions carbone sur son activité 2020 et s'est engagée à une réduction de son empreinte carbone à échéance 2030.

Le groupe a fait valider ses objectifs de réduction par l'association SBTi (Science-Based Target Initiative) cofondée par le WWF, le CDP (Carbon Disclosure Project), le Pacte mondial des Nations Unies et le World Resources Institute (WRI).

### 3. DROITS HUMAINS ET LIBERTÉS FONDAMENTALES

#### Promotion des Droits de l'Homme et de leur application

Depuis de nombreuses années, la Compagnie Fruitière et ses différentes filiales veillent au respect strict des réglementations locales et internationales en matière de droits humains et d'emploi. Chaque filiale s'engage ainsi à mettre en place un cadre de travail au sein duquel tous les employés sont traités avec respect, considération et dignité.

Sa politique sociale s'appuie notamment sur le respect des Droits de l'Homme et en particulier sur les standards internationaux tels que les huit conventions fondamentales de l'OIT, les Principes Directeurs de l'OCDE à l'attention des entreprises multinationales, le Pacte mondial des Nations Unies, le code de conduite ETI (Ethical trading initiative) ou les lignes directrices de la norme ISO 26000. Par ailleurs, la politique ressources humaines de la Compagnie Fruitière vise également la prévention de toutes formes de harcèlement et de discrimination.

#### Non accaparement des terres des populations locales et implantation responsable des sites de production

La Compagnie Fruitière échange et communique avec les populations des villages avoisinant ses sites de production, met systématiquement en place des contrats relatifs aux terrains achetés ou loués et verse des contreparties financières et/ou en nature respectueuses.

En outre, la Compagnie Fruitière participe au développement des services aux populations

locales sous la forme de mise à disposition de moyens de transport, de la construction et de l'entretien de routes, de logements, d'écoles, de centres de santé..., d'accès à l'eau, d'accès à l'éducation....

Dans la mesure du possible, des terres agricoles sont également mises à disposition de certains villages pour le développement des cultures vivrières.

Toutefois, les dispositions légales, réglementaires et/ou coutumières des pays dans lesquels le groupe est implanté peuvent occasionnellement conduire à des difficultés administratives et/ou avec les populations locales. Dans la mesure où naît un conflit avec un/des tiers relatif à l'occupation d'un terrain ou à l'identification du propriétaire ou propriétaire bailleur d'un terrain acquis ou loué par la Compagnie Fruitière, cette dernière met tous ses moyens en œuvre pour analyser l'origine du conflit et identifier le véritable ancien propriétaire ou le véritable propriétaire bailleur. À défaut d'issue amiable à ce différend, la Compagnie Fruitière saisit les tribunaux compétents et procède, en tant que de besoin, au règlement des loyers dus, si elle est locataire, entre les mains d'un séquestre en attendant que le conflit soit définitivement résolu.

#### Revendications illégitimes de tiers sur des terrains exploités par le groupe

La Compagnie Fruitière est de plus en plus souvent confrontée à des revendications illégitimes de la part de personnes prétendument propriétaires, locataires, ayants droits ou bénéficiaires de droits sur les terrains qu'elle ex-

ploite ou qu'elle gère. La Compagnie Fruitière s'attache à défendre ses droits ou les droits légitimes de tiers sur lesdits terrains afin de contribuer à la sécurité foncière des différents pays dans lesquels elle est implantée en saisissant, en tant que de besoin, les juridictions compétentes tout en défendant les intérêts des propriétaires légitimes.



## Lutte contre toute forme de discrimination et contre le harcèlement

### **Harcèlement moral et sexuel**

La Compagnie Fruitière se mobilise depuis longtemps pour la prévention de toute forme de harcèlement, moral et sexuel.

Les moyens déployés par la Compagnie Fruitière sont divers et volontairement accessibles à tous, par exemple mise en place d'un dialogue social avec les représentants du personnel et les partenaires syndicaux, sensibilisation par l'intermédiaire des médecins du travail et affichage dans les locaux, recours à des comités, associations de femmes salariées de la Compagnie Fruitière constitués au sein de certaines filiales et dont les actions sont vivement encouragées par la Compagnie Fruitière, échanges avec des parties prenantes sur le sujet... Des partenariats forts sont noués avec les syndicats et des ONG, ce qui permet un dialogue sain et constructif.

### **Hommes/femmes en termes d'accès au travail**

Riche d'une grande diversité de métiers, l'entreprise s'attache à ouvrir ses parcours professionnels à des individus de tous horizons et de toutes qualifications. Les politiques d'embauche prévoient de proscrire toute forme de discrimination, par exemple liée au sexe. Malgré cela, la proportion de femmes au sein de la Compagnie Fruitière reste inférieure à celle des hommes, certains postes étant très physiques et peu mécanisables. Cette proportion est en légère baisse (- 2,7 %) en 2023.

### **Handicap/ethnique/religieux/politique**

La Compagnie Fruitière s'engage à ne faire aucune discrimination, directe ou indirecte, en matière de relation et de conditions de travail et s'engage en faveur de l'égalité de traitement. Ce principe de lutte contre les discriminations

s'applique non seulement à l'embauche, mais également lors de l'ensemble du parcours professionnel et des processus RH (formation, évaluation, rémunération...). Ces principes éthiques sont diffusés à l'ensemble des collaborateurs via la charte RSE.

### Dialogue social et liberté d'expression

La Compagnie Fruitière est animée par une volonté forte de disposer d'un dialogue social fluide au sein de chacune de ses filiales.

Pour cela, la Compagnie Fruitière favorise l'échange et la négociation avec tous, au travers notamment des différentes instances de représentation du personnel. En effet, chaque filiale reconnaît et respecte le droit de ses collaborateurs à adhérer ou non au syndicat de son choix et d'élire des représentants du personnel. Les employés sont ainsi libres d'exprimer leurs revendications, de s'organiser et de participer aux décisions qui impactent leur vie professionnelle.

Des réunions sont régulièrement organisées entre les institutions représentatives du personnel et la direction. De plus, la Compagnie Fruitière collabore avec l'UITA (Union Internationale des Travailleurs de l'Alimentation, de l'Agriculture, de l'Hôtellerie-Restauration, du Tabac et des branches connexes) et l'ONG Banana Link afin de structurer au mieux le dialogue social au sein de ses filiales de production.

La Compagnie Fruitière encourage le dialogue social et le syndicalisme à l'échelle de la filiale.

### Rémunération décente des collaborateurs

La Compagnie Fruitière a souhaité mettre en place une politique de rémunération globale respectueuse de ses collaborateurs se traduisant, entre autres, par des niveaux de salaire très

supérieurs aux minima sociaux, une couverture santé pour tous, des avantages en nature...

Une attention particulière est par ailleurs portée à l'amélioration continue du niveau de vie des collaborateurs et de leurs familles.

### Interdiction du travail des enfants et du travail forcé ou obligatoire

La Compagnie Fruitière proscriit le travail des enfants (personnes dont l'âge est inférieur à 18 ans), ainsi que toute forme de travail forcé ou obligatoire. En effet, bien qu'implantée dans certains pays où le travail des moins de 18 ans est encore présent et permis par la réglementation locale, la Compagnie Fruitière a banni depuis bien longtemps toutes formes de travail des enfants dans l'ensemble de ses filiales, cela grâce à des politiques RH en place depuis de nombreuses années (charte RSE, contrôle dans le cadre de la gestion des dossiers du personnel...).

### Cybersécurité

La cybercriminalité est un problème majeur susceptible d'affecter toutes les entreprises. Consciente de ce problème, la Compagnie Fruitière a renforcé l'ensemble de ses procédures afin de prévenir la survenance de ce type de risque et de lutter contre celui-ci. Pour ce faire, elle a mis en place une organisation dédiée à la cyber-sécurité, qui assure des actions de suivi, de contrôle, de sensibilisation et de formation destinées à protéger la Compagnie Fruitière et ses collaborateurs (renforcement de la communication, changement et complexification des mots de passe, renforcement des pare-feux, étoffement des équipes informatiques, surveillance des flux de données ...).

# PROCÉDURES D'ÉVALUATION RÉGULIÈRE

## DE LA SITUATION DES FILIALES, SOUS-TRAITANTS ET FOURNISSEURS

### FILIALES DE LA COMPAGNIE FRUITIÈRE

**Présence d'une équipe RSE** au siège et de référents RSE dans toutes les filiales de production ayant pour fonction notamment de s'assurer au quotidien, du pilotage, du respect et du contrôle de la mise en œuvre de la démarche RSE de la Compagnie Fruitière.

**Reporting annuel RSE** : questionnaire adressé à l'ensemble des filiales de la Compagnie Fruitière visant à collecter et suivre leurs pratiques RSE.

**Audits** périodiques des filiales de production dans le cadre de l'obtention et du maintien de certifications (Global GAP, GRASP, Bio, Fairtrade, Rainforest Alliance...) et désignation de responsables des certifications dans chacune des filiales de production.

**Évaluations** périodiques des filiales de production dans le cadre des audits/questionnaires demandés par certains clients (SMETA/SEDEX/TMPS, standards spécifiques clients...).

**Vérifications** périodiques de la conformité des fournisseurs intragroupe (emballages, fruits, transitaires, transporteurs maritimes et terrestres, contrôleurs qualité) aux exigences de la Compagnie Fruitière et aux réglementations en vigueur (questionnaires, attestations de conformité, documentation produits, engagements RSE).

**Revues** de Direction des filiales de négoce, permettant le suivi d'indicateurs préalablement définis dans différents domaines (RH, qualité...).

**Grilles** multicritères d'évaluation des projets d'extension des surfaces de production.

**Identification** des risques en cyber criminalité.

**Évaluations** périodiques des risques internes réalisées par les filiales de production.

**Évaluations** périodiques de la conformité des pratiques des fournisseurs de fruits intragroupe (résidus de pesticides par des laboratoires indépendants certifiés ISO 17025 et accrédités/qualité/traçabilité) et intensification des contrôles en fonction des résultats obtenus.

**Évaluations** périodiques des filiales d'importation et de négoce dans le cadre de l'obtention et du maintien de la certification IFS BROKER (études FOOD DEFENSE/FOOD FRAUDE/HACCP).

**Constitution** systématique d'un "dossier fournisseur" fruits (certifications/listes des produits phytosanitaires utilisés/vérifications et/ ou analyses d'échantillons d'emballages pour vérifier leur innocuité et mise à jour des informations lors d'un changement de processus de fabrication).

**Évaluations** périodiques des filiales de production certifiées ISO 14001 dans le cadre de l'obtention et du maintien de cette certification.

**Comptabilisation** des émissions carbone du groupe via la méthodologie GHG Protocol (scopes 1,2 et 3) par un prestataire spécialisé (Ecoact).

### SOUS-TRAITANTS ET FOURNISSEURS

**Mise en place** progressive d'un programme d'évaluation de la démarche RSE des fournisseurs du groupe au travers de l'outil Ecovadis.


**Vérifications** périodiques de la conformité des fournisseurs (emballages, fruits, transitaires, transporteurs maritimes et terrestres, contrôleurs qualité) aux exigences de la Compagnie Fruitière et aux réglementations en vigueur (questionnaires, attestations de conformité, documentation produits, engagements RSE).

**Évaluations** périodiques de la conformité des pratiques des fournisseurs de fruits (résidus de pesticides par des laboratoires indépendants certifiés ISO 17025 et accrédités/qualité/traçabilité) et intensification des contrôles en fonction des résultats obtenus.

**Constitution** systématique d'un « dossier fournisseur » fruits (certifications, listes des produits phytosanitaires utilisés, vérifications et/ou analyses d'échantillons d'emballages pour vérifier leur innocuité et mise à jour des informations lors d'un changement de processus de fabrication).

 DROITS HUMAINS ET LIBERTÉS FONDAMENTALES

 ENVIRONNEMENT

 SANTÉ ET SÉCURITÉ DES PERSONNES

# ACTIONS D'ATTÉNUATION DES RISQUES ET DE PRÉVENTION DES ATTEINTES GRAVES

## ACTIVITÉS DE LA COMPAGNIE FRUITIÈRE

2023 : 593 kT fruits production groupe

- **Politique** environnementale adoptée en 2001 (SCB).
- **Déclaration** de responsabilité sociale et environnementale adoptée en 2012 (filiales de production).
- **Charte** Charte de responsabilité sociétale adoptée en 2016 (groupe). L'ensemble de ces politiques est porté à la connaissance des collaborateurs notamment par voie d'affichage.
- **Exploitation** de surfaces certifiées et respect des exigences liées aux certifications (Global GAP, Fairtrade, Rainforest Alliance, Agriculture biologique, GRASP...).
- **Mise en œuvre** de plans d'actions adaptés suite aux audits : internes, SMETA, autoévaluation SEDEX et clients, obtention et maintien de certifications....
- **Participation** aux groupes de travail du Forum Mondial de la Banane (sous l'égide de la FAO) avec les producteurs, importateurs, syndicats, ONG, labels, distributeurs, instituts de recherche, gouvernements pour l'échange et la mise en œuvre de bonnes pratiques.

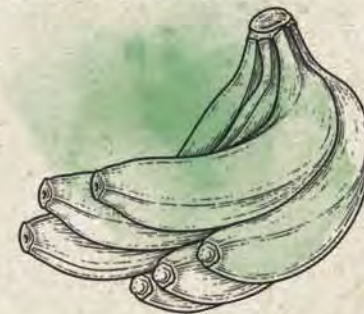
- **Participation** active à l'Initiative Française pour une Banane Durable (IFBD).
- **Comité** éthique groupe.
- **Développement** et déploiement d'un système informatisé d'assistance à la production agricole (agriculture de précision).
- **Échanges** réguliers avec les populations et autorités voisines des sites de production ; échanges réguliers avec les autorités administratives.

- **Politique de gestion** des matières actives utilisées en plantation (stockage, évaluation des besoins, application, recyclage, gestion des déchets...) avec suivi des non conformités et des actions correctives.
- **Développement** de l'utilisation de drones agricoles de traitements.
- **Utilisation** de produits de traitements homologués par les autorités sanitaires de chaque pays.

- **Partenariats** avec l'ONG Banana Link et l'UITA qui militent pour l'exercice d'une activité responsable et équitable.
- **Rémunérations** supérieures aux minimas sociaux en vigueur.
- **Soutien** de l'accès à l'éducation et au logement des collaborateurs et de leurs familles dans les filiales de production.
- **Soutien** de l'accès à la formation des collaborateurs.
- **Dialogue** social favorisé par la présence de syndicats et/ou de représentants du personnel.
- **Collaboration** avec le syndicat professionnel UITA.
- **Actions** locales de lutte contre les discriminations et toutes les formes de harcèlement.
- **Contrats** de travail écrits et bancarisation des salaires.
- **Comités** de travailleurs Fairtrade dans les filiales de production certifiées Fairtrade qui gèrent la prime collectée sur les ventes de bananes certifiées et décident

de son affectation à des projets de développement communautaire.

- **Mise en place** d'outils de détection et de protection contre les risques cyber.
- **Rédaction** conclusion de contrats de location et d'acquisition de terres et de biens ; authentification des contrats devant notaire lorsque nécessaire et mise en œuvre des formalités administratives subséquentes ; en cas de litige, saisine des juridictions compétentes et mise en œuvre de mesures protectrices des intérêts des propriétaires/locataires légitimes (recherche d'informations auprès des services fonciers, séquestre de sommes, médiation...).



## ACTIVITÉS DES FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS

### SANTÉ ET SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS

- **Système** de Management Environnemental en place dans les filiales de production (maîtrise des intrants et des consommations des ressources, contrôle des effluents et gestion des déchets).
- **Pilotage** intelligent de la consommation d'eau en plantation avec la startup Telaqua.
- **Partenariat** pluriannuel Cirad /B2A (Banane Agro-écologique pour l'Afrique) pour le développement des pratiques agro-écologiques.
- **Partenariat** WWF accompagnement agriculture responsable et durable.
- **Poursuite** de l'exploitation de surfaces en Agriculture Biologique.

- **Formation / sensibilisation** des salariés à la sécurité et à l'utilisation des EPI et EPC (fournis par l'entreprise).
- **Organisation** et mise en œuvre de mesures de protection des zones concernées par les traitements aériens (respect de la norme TASPEP (traitement aérien sans personnel en plantation), délais minimaux de retour des personnes en plantation...)
- **Accès aux soins facilité** (ex : services de santé au travail, gestion et financement d'hôpitaux, gestion et construction de dispensaires, couverture santé minimale pour tous les collaborateurs de la Compagnie Fruitière...).
- **Visites médicales** plus régulières et renforcées pour les postes et les personnes les plus à risques.
- **Actions locales** de prévention et de lutte contre les risques biologiques et infectieux (COVID, paludisme, VIH...)
- **Comités** de santé, sécurité et hygiène au travail.

- **Veille réglementaire** sur les molécules interdites en Europe et limites maximales de résidus\*.
- **Procédure de traçabilité** des produits groupe (étiquetage et exigence de traçabilité au colis).
- **Procédure interne** de traitement des non-conformités phytosanitaires établie sur la base de la Convention d'auto contrôle éditée par FEL-Partenariat (opérateurs + chambre syndicale + DGCCRF) et procédure de gestion de crise sanitaire : rappel/retrait, destruction de marchandises non conformes\*.
- **Développement** au sein de la Compagnie Fruitière de procédures Food Defense (malveillance), HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point => accidents) et Food Fraud dans le cadre des certifications BRC et IFS.

- **Participation** aux groupes de travail du Forum Mondial de la Banane (sous l'égide de la FAO) avec les producteurs, importateurs, syndicats, ONG, labels, distributeurs, Instituts de recherche, gouvernements pour l'échange et la mise en œuvre de bonnes pratiques.
- **Certificat Global GAP** pour tous les fournisseurs de fruits.
- **Engagement des fournisseurs** au respect des exigences de la Compagnie Fruitière et des réglementations en vigueur (questionnaires/attestations de conformité/clauses et engagements RSE dans les CGV/CGA et contrats).  
À cet effet, la clause RSE a été renforcée en 2023 pour mieux répondre aux nouvelles exigences visées ci-dessus.

### SANTÉ ET SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS

- **Partenariats** avec l'ONG Banana Link et l'UITA qui militent pour l'exercice d'une activité responsable et équitable.
- **Identification** localement des risques santé et sécurité liés au travail et mise en œuvre de mesures d'amélioration.

### SANTÉ ET SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS

*\* mêmes mesures que celles mises en place par la Compagnie Fruitière pour ses propres activités.*

# DISPOSITIFS DE SUIVI DES MESURES MISES EN ŒUVRE ET ÉVALUATION DE LEUR EFFICACITÉ

## FILIALES DE LA COMPAGNIE FRUITIÈRE

**Suivi des sujets** relatifs aux droits humains, aux libertés fondamentales, à l'environnement et à la sécurité et la santé des personnes et recherche d'axes d'amélioration au niveau de la Compagnie Fruitière.

**Service RSE centralisé :** pilotage de la politique RSE groupe, reporting interne des filiales, suivi et analyse des indicateurs RSE, suivi de la mise en œuvre des actions engagées et évaluation de l'avancement des objectifs RSE de la Compagnie Fruitière...

**Référents RSE** dans les filiales de production. Relais pour la mise en œuvre concrète de la politique RSE groupe et reporting.

**Suivi des certifications** par les « responsables certifications » dédiés (évaluation, obtention, suivi des actions correctives...).

**Suivi et actualisation** des dossiers fournisseurs : état des certifications, suivi de leur conformité aux exigences de la Compagnie Fruitière et à la réglementation en vigueur.

### SÉCURITÉ ET SANTÉ DES COLLABORATEURS

**Suivi du taux** de fréquence et de gravité des accidents du travail.

**Suivi de la mise en place** des procédures RH et de la bonne communication aux collaborateurs des principes éthiques.

**Suivi des questions** de santé et de sécurité par les Comités de santé, sécurité et hygiène au travail.

### SÉCURITÉ ET SANTÉ DES CONSOMMATEURS




**Suivi de la procédure** de traçabilité, de sécurité et de qualité des produits groupe.

**Suivi du système** de management environnemental en place dans les filiales de production (certifiées ISO 14001)

## SOUS-TRAITANTS ET FOURNISSEURS

**Suivi de la procédure** de vérification de la conformité des fournisseurs aux standards demandés par le groupe et à la réglementation en vigueur (analyse et mise à jour régulière des questionnaires adressés par les filiales locales et le service qualité groupe, des engagements RSE, état et suivi régulier des attestations de conformité).

**Suivi de la qualité** des marchandises et organisation de tests de conformité/traçabilité, intensification des contrôles en fonction des résultats obtenus et demande d'actions correctives auprès de nos fournisseurs.

-  DROITS HUMAINS ET LIBERTÉS FONDAMENTALES
-  ENVIRONNEMENT
-  SANTÉ ET SÉCURITÉ DES PERSONNES



# MÉCANISME D'ALERTE

En complément des canaux internes de signalement habituels (Direction, Direction des ressources humaines, responsable hiérarchique), la Compagnie Fruitière a mis en place un mécanisme d'alerte et de recueil des signalements relatifs à l'existence ou à la survenance de risques d'atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi qu'envers l'environnement, résultant des activités de l'une des sociétés de la Compagnie Fruitière ou des activités des sous-traitants ou fournisseurs avec lesquels est entretenue une relation commerciale établie, lorsque ces activités sont rattachées à cette relation.

Dans le cadre du renforcement de ses procédures de conformité, la Compagnie Fruitière a mis à jour son dispositif alertes. Jusqu'alors hébergé dans un datacenter certifié selon le standard de sécurité ISO27001 et opéré par les équipes du Groupe Compagnie Fruitière, le dispositif est désormais hébergé sur la plateforme sécurisée SaaS EQS Integrity Line et permet également, conformément aux dispositions légales applicables au groupe, la révélation d'un crime ou d'un délit, d'une menace ou d'un préjudice pour l'intérêt général ou d'une violation d'un engagement international.

Ce mécanisme contribue à la prévention des atteintes graves aux principes évoqués ci-dessus et permet au groupe de prendre les mesures nécessaires en cas d'atteinte avérée. Il est accessible à tous, à tout moment, en France et à l'étranger et est disponible en français, anglais, espagnol, allemand, hongrois, néerlandais, portugais roumain et italien.

Cette plateforme, commune à toutes les entités du groupe est accessible à l'adresse suivante : <https://fruitiere.integrityline.app/>

La confidentialité de l'identité de l'auteur du signalement, des personnes visées par le signalement ainsi que des informations communiquées est assurée durant toutes les étapes du processus d'alerte. Le signalement anonyme est également possible. Les alertes sont reçues par les référents éthiques groupe et transmises au comité éthique de la filiale concernée ou au comité éthique groupe qui les examine et s'appuie sur les services compétents au sein de la Compagnie Fruitière afin qu'une réponse soit apportée à l'auteur du signalement dans un délai maximal de trois mois. La protection due à tout auteur de signalement répondant aux conditions lui permettant de bénéficier du statut protecteur de lanceur d'alerte est assurée par la Compagnie Fruitière qui s'engage notamment à ce qu'aucune sanction ne soit prise à l'encontre d'une personne ayant signalé, de bonne foi, un manquement.



# Mécénat



FONDS  
DE DOTATION  
COMPAGNIE  
FRUITIERE

Depuis 2022, le Fonds de dotation Compagnie Fruitière s'est donné comme mission principale d'œuvrer pour favoriser l'accès à une alimentation saine et durable, dans le respect de l'homme et de l'environnement.

L'alimentation est perçue dans une définition large en intégrant notamment des questions sur la précarité alimentaire, sur le lien entre la santé et l'alimentation, sur la nécessité d'une éducation alimentaire des nouvelles générations. Les thématiques culturelles et sociales liées à l'alimentation sont aussi des centres d'intérêts pour notre Fonds de dotation.

Enfin, la résilience au changement climatique des petites exploitations agricoles en Afrique, est une préoccupation importante. Sur ces différents sujets, le Fonds de dotation a soutenu en 2023 des projets à Marseille et dans 4 pays d'Afrique dans lesquels la Compagnie Fruitière est implantée (Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana et Sénégal).

En complément de cette mission centrale, le Fonds de dotation Compagnie Fruitière poursuit ses actions historiques de soutien à trois autres types d'initiatives :

- L'encouragement de l'engagement solidaire des collaborateurs de la Compagnie Fruitière ;
- La participation à un collectif d'entreprises de Marseille, destiné à venir en aide aux populations vulnérables ;
- L'organisation de résidences artistiques en vue de promouvoir les échanges culturels entre artistes marseillais et africains.



L'année 2023 a été marquée par une hausse très significative de la précarité alimentaire en France. La période post-covid et l'installation du conflit en Ukraine ont en effet entraîné l'inflation des prix des produits de grande consommation, atteignant en janvier +13,5%\* sur un an. Cette conjoncture difficile nous amène à poursuivre plus que jamais notre action auprès des structures de distribution alimentaire, qui mettent un point d'honneur à ce que les produits soient de qualité et durables. Les ONG internationales avec lesquelles nous travaillons proposent des programmes qui permettent aux populations de se réapproprier leur alimentation et leur production agricole, ce qui constitue les premiers pas vers la souveraineté alimentaire. Nous croyons à cette évidence, c'est pourquoi nous soutenons l'agriculture familiale et accompagnons sa résilience.

**Marie-Pierre FABRE**

Présidente du Fonds de Dotation  
Compagnie Fruitière

\* source : INSEE

# Une nouvelle stratégie autour de 3 axes

## Périmètre

Le Fonds de dotation soutient prioritairement des programmes en Afrique (Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana et Sénégal) et à Marseille. L'adoption de notre nouvelle stratégie s'est accompagnée du renforcement de notre processus de sélection, avec des critères mieux définis, l'appui d'expertises externes, et l'implication de collaborateurs de la Compagnie Fruitière.



## AXE 1

### SANTÉ HUMAINE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le Fonds de dotation soutient les acteurs qui œuvrent pour :

- Améliorer la santé de tous en favorisant l'accès à des produits diversifiés et de qualité.
- Contribuer à la mise à disposition d'aliments de qualité sur le plan nutritionnel et sanitaire.
- Accompagner des actions de prévention, de dépistage, de sensibilisation ainsi que la prise en charge de la sous-nutrition et de la malnutrition.
- Favoriser un accès constant et suffisant à l'eau à usage domestique et agricole.



## AXE 2

### ÉDUCATION ALIMENTAIRE

Le Fonds de dotation accompagne les initiatives visant à :

- Sensibiliser et éveiller les enfants au goût et au bien manger dès le plus jeune âge.
- Faire comprendre à chacun comment les choix alimentaires influent sur la santé et l'environnement.
- Transmettre les valeurs de partage et de plaisir autour du repas.
- Promouvoir les échanges autour des différentes traditions culinaires.
- Créer ou recréer le lien avec la nature.



## AXE 3

### AGRICULTURE FAMILIALE RÉSILIENTE ET BIODIVERSITÉ

Le Fonds de dotation apporte son soutien aux associations et ONG qui agissent en Afrique pour :

- Soutenir les exploitations agricoles familiales.
- Promouvoir l'entrepreneuriat et la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus vers une autonomisation économique et alimentaire.
- Accompagner la transition vers l'agro-écologie et l'adaptation au changement climatique.



# Les projets soutenus en 2023

## MARSEILLE

### ALIMENTATION DURABLE AFRIQUE



Soutien au renforcement de l'agriculture vivrière, ainsi qu'à la filière « manioc local » en Côte d'Ivoire

- 118** exploitations agricoles familiales
- 68** unités artisanales
- 1** unité semi industrielle

#### ENTREPRENEURS du Monde

Programme d'autonomisation économique et de renforcement de capacités de petites productrices agricoles au Sénégal

- 1 900** productrices
- 4** groupements de productrices
- 1** unité de transformation des céréales locales



#### RACINES D'ENFANCE

Construction d'une école dotée d'un jardin potager en Côte d'Ivoire

- 3** salles de classes et **1** cuisine



Structuration d'une filière d'approvisionnement en produits locaux et de qualité pour des cantines scolaires au Sénégal

- 15** écoles primaires
- 10** organisations paysannes
- 1 500** élèves bénéficiaires



#### Banque Alimentaire des Bouches-du-Rhône

Mise à disposition de bananes

- 1** palette de bananes par semaine
- 200** associations bénéficiaires



#### L'ÉCOLE COMESTIBLE

Programme d'éducation alimentaire dans les écoles primaires

- 250** enfants sur l'année scolaire 2023/2024
- 6** ateliers par classe et par an



#### ARMÉE DU SALUT

Cuisine mobile ouverte mise à disposition de familles logées dans les hôtels d'urgence

- 12** sessions de cuisine par semaine

## festin

Distribution de repas aux personnes hébergées dans les hôtels d'urgence

**10 000** repas distribués  
en **6** mois



Epiceries solidaires pour les familles à faibles revenus permettant l'accès à une alimentation diversifiée et de qualité

**2** épiceries solidaires à Marseille



### LE TALUS

Éducation à une alimentation saine, locale et respectueuse de l'environnement au sein d'une ferme urbaine dans un quartier populaire

**700** bénéficiaires par an de tous âges  
**6** structures socio-éducatives partenaires

## PROJETS COLLECTIFS



### KEDGE - ÉCOLE ENTREPRENEURIALE

Formation de 3 ans dédiée à des jeunes porteurs de projets entrepreneuriaux

**3** campus : Marseille, Bordeaux, Paris



ENTREPRENDRE  
POUR *Toi*

Collectif d'entreprises mobilisées afin de lutte contre les précarités à Marseille

**16** entreprises membres  
**10** associations accompagnées

## PROJET COLLABORATEURS

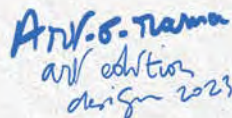


### DES BRAS ET DU COEUR

Construction d'un orphelinat situé dans la ville de Guiglo en Côte d'Ivoire

**60** enfants bénéficiaires

## PROJET ARTISTIQUE



### ART-O-RAMA

Résidence de l'artiste Jean-Baptiste Janisset dans les plantations de la Compagnie Fruitière au Cameroun et exposition des oeuvres créées lors de la foire Art-O-Rama à Marseille

**2** mois de résidence

# La gouvernance du Fonds de dotation

La gouvernance  
du Fonds  
de dotation de  
la Compagnie  
Fruitière  
s'articule autour  
de 2 instances  
décisionnelles :  
le Conseil  
d'administration  
et le Comité  
de pilotage.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidé par Marie-Pierre Fabre, Présidente du Fonds de dotation Compagnie Fruitière, le conseil d'administration définit les orientations et grands principes de fonctionnement du Fonds et est garant de sa bonne gestion et de ses domaines d'intervention. Il supervise également les principaux partenariats et adopte le budget.

Le conseil d'administration du fonds est composé de 3 membres :

- » **Marie-Pierre FABRE**, Présidente du Fonds de dotation Compagnie Fruitière
- » **Jérôme FABRE**, Président exécutif de la Compagnie Fruitière
- » **Laurent DEBROAS**, Secrétaire général de la Compagnie Fruitière



De gauche à droite : Nathalie Capotosto, Marie-Pierre Fabre, Paul Bouzon, Christelle Owona, Émilie Rican

## LE COMITÉ DE PILOTAGE

Le comité de pilotage étudie et sélectionne les projets soumis par les associations ou organismes d'intérêt général, s'assure de leur adéquation avec les 3 axes d'intervention et les ressources du Fonds de dotation.

Le comité de pilotage est composé de membres internes à l'entreprise :

- » **Marie-Pierre FABRE**, Présidente du Fonds de dotation Compagnie Fruitière
- » **Émilie RICAN**, Déléguée Générale
- » **Christelle OWONA**, Chargée de projets Afrique
- » **Paul BOUZON**, Chargé de projets Marseille
- » **Nathalie CAPOTOSTO**, Assistante de direction





---

33 boulevard Ferdinand de Lesseps  
13014 MARSEILLE  
Tél. : 0033 (0)4 91 10 17 10  
[fruitiere@fruitiere.fr](mailto:fruitiere@fruitiere.fr)



Crédits photos : Compagnie Fruitière, Anne Loubet, IECD, Lemon, CFSI, Agrisud,  
Entrepreneurs du Monde, Atchioua, Ecole Comestible, Heko Farm, Armée du salut.

Conception graphique : [patte-blanche.com](http://patte-blanche.com)

Impression : Print Concept certifié Imprim'Vert® © 2024 - 6625